



RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023



ÉDITO

Depuis plusieurs décennies déjà, le développement durable est un axe stratégique majeur de la politique municipale menée à Créteil.

Pionnière pour le recours aux énergies renouvelables et de récupération, le traitement, le tri et la valorisation des déchets, ou encore la gestion de l'eau, la ville poursuit chaque année ses efforts. Nous travaillons pour cela main dans la main avec les acteurs du développement local, le tissu économique, culturel et associatif, les conseils de quartier et les habitants, mais plus largement aussi avec nos partenaires institutionnels Grand Paris Sud Est Avenir, le Département, la Métropole, la Région, pour construire, au travers d'actions exemplaires, les conditions d'un avenir responsable.

L'année 2023 a été marquée par des projets majeurs, comme le lancement des travaux de liaison du réseau de chauffage urbain. Ce réseau est écologique mais aussi économique pour les 60 000 habitants déjà reliés, et il connectera bientôt de nouveaux quartiers, à commencer par Le Centre ancien et l'Échat, tout en augmentant la part d'énergie renouvelable et de récupération présentes dans le mix énergétique de 68 % à 83 % à partir de 2025.

Nous réduisons aussi l'empreinte écologique du territoire communal par des travaux d'isolation thermique sur les bâtiments communaux et les logements sociaux, nous luttons contre l'artificialisation des sols et les pics de chaleur avec la végétalisation des cours d'école et la place laissée aux espaces verts dans les projets d'aménagement comme celui du Haut du Mont-Mesly, et nous avons lancé un programme pilote de collecte et de valorisation des déchets alimentaires dans les groupes scolaires.

Nous veillons à travers l'ensemble de ces actions à mener nos politiques environnementales et la transition énergétique de la commune dans le respect de nos principes de solidarité, de concertation et de dialogue, en les accompagnant de politiques sociales fortes tout en restant responsables dans la gestion des finances de la ville.

Les défis posés par le changement climatique deviennent plus visibles chaque jour et c'est à nous tous, de l'échelle internationale à l'échelle locale, de faire le nécessaire pour relever ce défi. La ville de Créteil continuera pour cela de jouer un rôle pionnier et de montrer la voie, avec détermination et pragmatisme.



Laurent Cathala
Maire de Créteil

SOMMAIRE

ÉDITO	P. 03
SOMMAIRE	P. 05
MÉTHODOLOGIE	P. 06
GRANDS PROJETS ET CHIFFRES CLÉS 2023	P. 08

1 AGIR EN FAVEUR D'UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE JUSTE	P. 10	5 DÉVELOPPER DES MODES DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION DURABLES	P. 38
▪ Développement des énergies renouvelables	p. 12	▪ Promotion d'une alimentation durable	p. 40
▪ Rénovation et sobriété énergétique du patrimoine public	p. 14	▪ Gestion et valorisation des déchets	p. 42
▪ Rénovation et sobriété énergétique du parc locatif	p. 16	6 FAVORISER LA PARTICIPATION CITOYENNE ET L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE	P. 44
▪ Accompagnement spécifique des ménages	p. 17	▪ Éducation au développement durable	p. 46
2 DÉVELOPPER UN URBANISME DURABLE ET ÉCONOME EN RESSOURCES	P. 18	▪ Participation citoyenne autour du développement durable	p. 48
▪ Opérations d'aménagement exemplaires	p. 20	▪ Offre culturelle en lien avec le développement durable	p. 50
3 ACCÉLÉRER LES MOBILITÉS DURABLES	P. 24	▪ Initiatives sportives en lien avec le développement durable	p. 51
▪ Plan local de mobilité et plan vélo de GPSEA	p. 26	7 AGIR POUR LA SOLIDARITÉ ET LA SANTÉ POUR TOUS	P. 52
▪ Élargissement du réseau de transports en commun	p. 27	▪ Réduction des inégalités et accompagnement des plus fragiles	p. 54
▪ Développement des mobilités durables	p. 28	▪ Accès au logement	p. 57
4 PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ, LES MILIEUX ET LES RESSOURCES NATURELLES	P. 30	▪ Enjeux de santé et accès aux soins	p. 58
▪ Protection de la biodiversité	p. 32	▪ Inclusion numérique	p. 60
▪ Gestion du patrimoine arboré et des espaces verts	p. 33	8 RENFORCER L'EXEMPLARITÉ DES ACTIVITÉS INTERNES DE LA COLLECTIVITÉ	P. 62
▪ Valorisation de la nature en ville	p. 34	▪ Sobriété énergétique	p. 64
▪ Gestion de l'eau	p. 36	▪ Mobilités et déplacements professionnels durables	p. 65
		▪ Production et consommation responsables	p. 66

LES ENGAGEMENTS BUDGÉTAIRES POUR 2024	P. 70
--	--------------

MÉTHODOLOGIE

Comment le rapport développement durable 2023 est-il construit ?

Depuis 2011, la Ville de Créteil publie chaque année un rapport qui rend compte de l'évolution du développement durable sur son territoire. Ce document permet, tout en répondant à l'exigence réglementaire issue de la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (Grenelle de l'environnement), de valoriser l'engagement de la collectivité et de ses partenaires et de recenser les actions mises en œuvre sur le territoire municipal.

Un cadre de référence international : de l'Agenda 21 aux 17 ODD

Devant l'enjeu majeur que constitue le changement climatique, la centaine de chefs d'État et des représentants de 178 pays réunies lors du sommet de la Terre à Rio en 1992, ont souhaité que soit mise en œuvre une démarche intitulée Agenda 21 afin d'engager des programmes d'actions concrètes à différentes échelles. Mobilisant ce cadre de référence pour décliner les principes du développement durable sur son territoire, Créteil a construit sa stratégie autour des cinq finalités du développement durable issues de l'Agenda 21, et les rapports annuels ont repris cette structuration afin d'en présenter les réalisations.

En 2015, l'Agenda 2030 est venu succéder à l'Agenda 21 lors de la signature de l'Accord de Paris par les 193 pays membres de l'ONU et a permis d'introduire **les 17 objectifs de développement durable (ODD)**. Plus précis que les cinq finalités de l'Agenda 21, les 17 ODD mettent en avant l'ensemble des enjeux du développement durable ainsi que leurs interdépendances. L'idée générale de ces objectifs est qu'**il ne peut exister de prospérité économique si le bien-être des populations et le respect des écosystèmes ne sont pas assurés**. Ils constituent un langage commun à l'international, comme au niveau national ou local.

Pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous, les informations du rapport développement durable 2023 de Créteil ont été traitées sous le prisme des ODD (découvrez ci-dessous les 17 ODD). L'objectif est de s'assurer que les politiques publiques mises en œuvre par la commune et ses partenaires répondent aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés.

LES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD), ADOPTÉS PAR LES NATIONS UNIES EN 2015

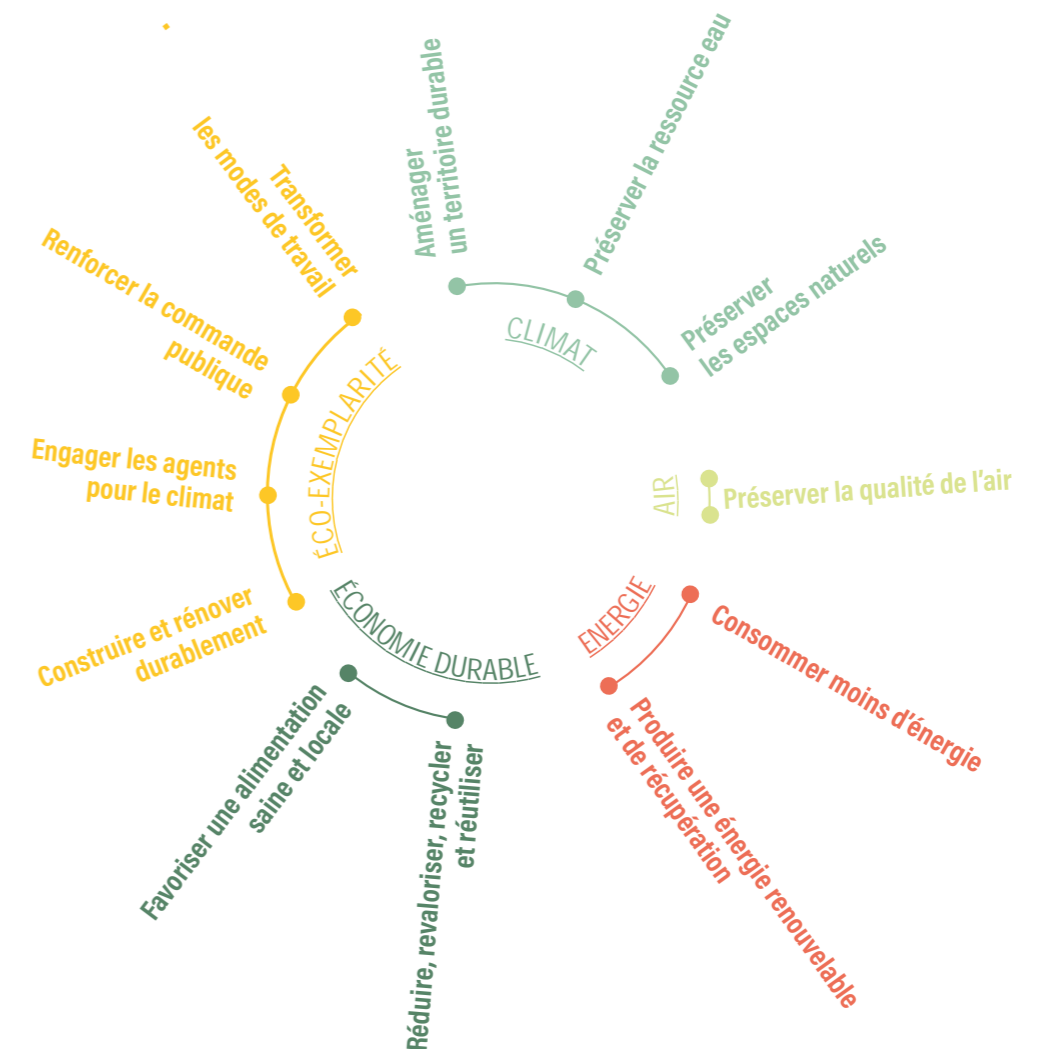


Un cadre d'action territorial : les 50 actions du Plan Climat

En cohérence avec l'Accord de Paris, **le Conseil de Territoire de GPSEA (Grand Paris Sud Est Avenir) a adopté en octobre 2019 un plan climat-air-énergie territorial (PCAET) pour la période 2019-2025**. Il formalise l'engagement du Territoire en matière de transition énergétique, d'atténuation et d'adaptation au changement climatique et d'amélioration de la qualité de l'air. Il porte sur 5 volets : climat, air, énergie, économie durable et circulaire, éco-exemplarité de la collectivité. Il est composé de 50 actions qui s'articulent autour des 5 volets et de leurs ambitions respectives (découvrez la représentation du Plan Climat ci-dessous).

Le rapport développement durable 2023 vise également à faire part des contributions de la Ville aux actions du plan climat de GPSEA.

LES 5 VOILETS DU PLAN CLIMAT 2019-2025 DE GPSEA ET LEURS AMBITIONS



Pour la rédaction du rapport développement durable 2023, **la Ville a retravaillé le cadre d'analyse de ces politiques et actions sous le prisme des 17 ODD et du plan climat de GPSEA**. En parcourant ce rapport, le lecteur trouvera, en entrée de chapitre de chaque « Ambition », les ODD auxquels celle-ci répond. Il en va de même pour les contributions de la Ville au plan climat de GPSEA.

Ce travail ne représente qu'une première partie de l'analyse que la collectivité souhaite réaliser des politiques publiques de Créteil en matière de développement durable. Pour poursuivre ce travail, la Ville ambitionne de traduire de manière opérationnelle et locale les cibles et indicateurs de suivi des 17 ODD. De cette manière, un outil de pilotage de la démarche de développement durable pourrait être élaboré afin de permettre le suivi des objectifs de la municipalité et l'évaluation de l'atteinte de ceux-ci.

GRANDS PROJETS & CHIFFRES CLÉS

TRAVAUX SUR LE RÉSEAU DE CHAUFFAGE URBAIN

Dans le cadre du plan d'action sur l'énergie, la délégation du réseau de chauffage urbain avec la SCUC a été prolongée pour 5 ans (avenant 15). Des investissements massifs ont ainsi été engagés dont **les travaux de raccordement de la partie nord et sud du réseau qui se sont tenus en 2023.**



73,1 % D'ENR&R DANS LE RÉSEAU DE CHAUFFAGE URBAIN EN 2022-2023

12 M€ D'INVESTISSEMENT PORTÉE PAR LA SCUC

39 898 ÉQUIVALENT-LOGEMENTS RACCORDÉS

OPÉRATIONS DE RÉNOVATION ET DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Accompagné du cabinet Alterea, la ville a poursuivi la réalisation des audits énergétiques de ces bâtiments de plus de 1 000 m². Les résultats des audits, ainsi que le suivi des consommations énergétiques, a permis d'ajuster les réglages des systèmes de chauffage. **15 % d'économie d'énergie ont ainsi été réalisées sur la saison de chauffe 2022-2023.**



44 BÂTIMENTS COMMUNAUX AUDITÉS ÉNERGÉTIQUEMENT

3 TRAVAUX D'ISOLATION THERMIQUE SUR LES GROUPES SCOLAIRES CHARLES PEGUY, BUTTES ET AU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

3 ÉTUDES DE FAISABILITÉ PHOTOVOLTAÏQUE



RÉNOVATION URBAINE DU HAUT DU MONT-MESLY

Le projet de renouvellement urbain du Haut du Mont-Mesly est entré dans sa phase opérationnelle en 2023. **Ce projet a pour ambition d'améliorer la mixité sociale, d'améliorer le cadre de vie** des habitants en favorisant la place du végétal et de renforcer la place des équipements publics de proximité.



1 000 ARBRES D'ESSENCES VARIÉES PLANTÉS À TERME



10 % DE DÉSARTIFICIALISATION DES SOLS



RENFORCEMENT DES MOBILITÉS DURABLES

L'année 2023 a été marquée par **l'aménagement de la future gare du Grand Paris Express, Créteil l'Échat**. D'autres actions autour des mobilités durables se sont poursuivies avec notamment la pacification du centre ancien, la création de pistes cyclables ou la rénovation des passages piétons. **Un travail d'étude a également été lancé afin de déployer le service Vélib' sur le territoire.**



306 PASSAGES PIÉTONS REMIS EN PEINTURE



17 STATIONS VÉLIB' EN ÉTUDE DE DÉPLOIEMENT



23 BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUES INSTALLÉES EN 2023



COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Dans le cadre de la loi AGEC, la ville, avec GPSEA, a mis en place la collecte et la valorisation des déchets alimentaires dans ses restaurants administratifs, dans les écoles maternelles et élémentaires et sur le marché du Mont-Mesly. **12 groupes scolaires ont été équipés de tables de tri au cours de l'année**, puis le reste des écoles seront équipées d'ici juin 2024.



30 t DE DÉCHETS ALIMENTAIRES COLLECTÉS SUR LES ÉCOLES



3 t DE DÉCHETS ALIMENTAIRES COLLECTÉS SUR LE MARCHÉ DU MONT-MESLY



12 t DE DÉCHETS ALIMENTAIRES COLLECTÉS SUR LES RESTAURANTS ADMINISTRATIFS

ACCOMPAGNEMENT DES MÉNAGES LES PLUS VULNÉRABLES

Dans le cadre du plan d'action sur l'énergie, le CCAS a créé **un nouveau dispositif de permanences de proximité dédiées aux conseils sur l'énergie** au sein des relais-mairie. L'objectif étant **d'échanger et de guider les ménages sur leurs difficultés liées à l'énergie**. Le CCAS a également attribué des aides à la couverture santé complémentaire à des foyers en difficultés financières.



8 PERMANENCES CONSEILS ÉNERGIE ORGANISÉES PAR LE CCAS



52 AIDES CIBLÉES POUR L'ÉNERGIE VERSÉES



1 083 AIDES À LA COUVERTURE SANTÉ COMPLÉMENTAIRE VERSÉE

STRATÉGIE DE VÉGÉTALISATION DE LA VILLE

Dans le cadre du projet pluriannuel de végétalisation de l'ensemble des cours d'écoles, **les cours des écoles de la Habette maternelle, de Charles Beuvin élémentaire et de Gaspard Monge maternelle ont été réaménagés et végétalisés**. Par ailleurs, le cimetière a poursuivi l'enherbement de 12 allées.



3 COURS D'ÉCOLES VÉGÉTALISÉES SOIT + **1 051 m²** D'ESPACES DÉSIMPERMÉABILISÉS



3 100 M² D'ALLÉES ENHERBÉES AU CIMETIÈRE





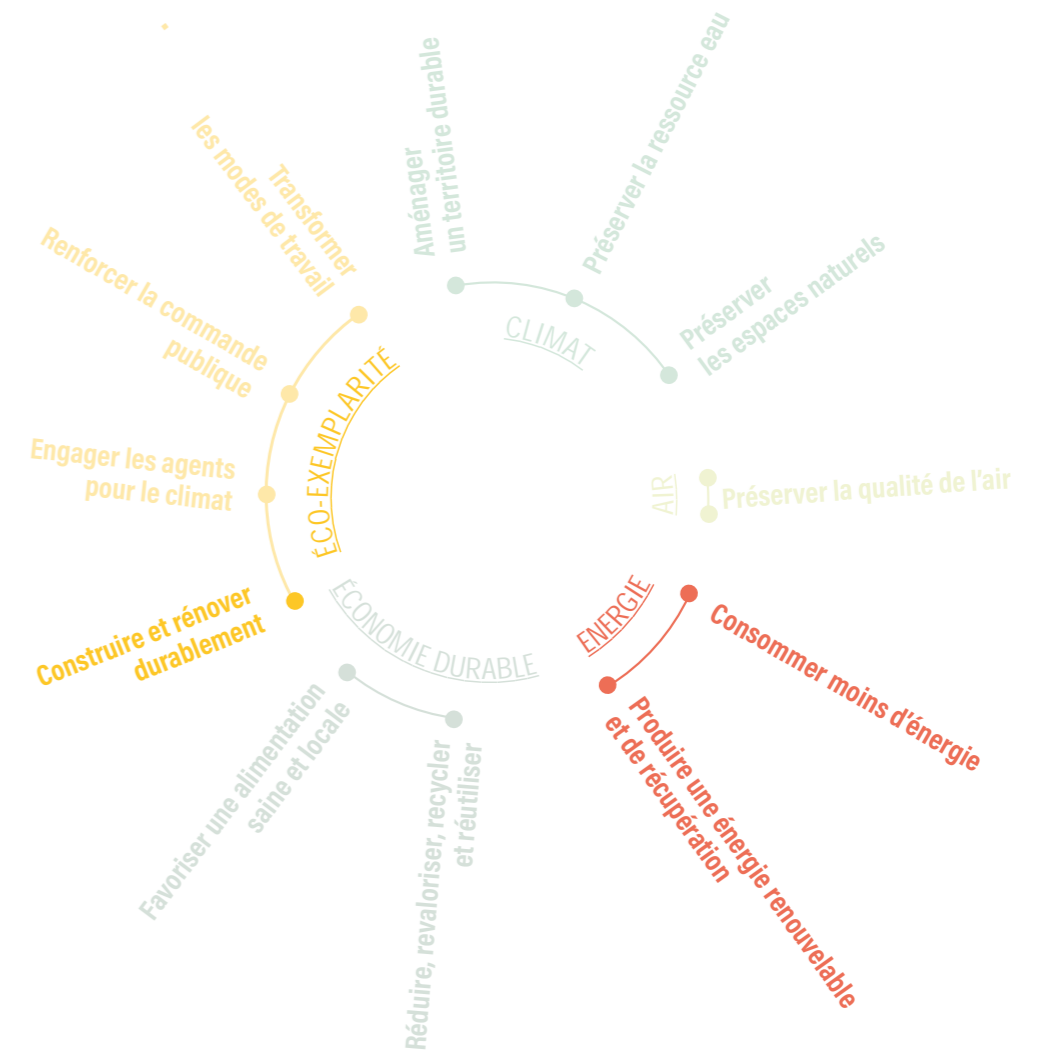
AMBITION 1

Agir en faveur d'une transition énergétique juste

La transition énergétique s'inscrit, depuis de nombreuses années, au cœur des préoccupations de la ville de Créteil. La ville est consciente de la nécessité de devoir accélérer la transition énergétique. L'objectif est de réduire la pollution de l'air et les émissions de gaz à effet de serre en limitant notre dépendance aux énergies fossiles, en renforçant l'accès à des sources d'énergies renouvelables et en rendant l'énergie plus abordable pour les populations les plus vulnérables.

En ce sens, la Ville a adopté un plan d'action communal sur l'énergie en octobre 2022. Structuré autour de quatre axes forts d'intervention, ce plan permet d'engager des investissements massifs dans le réseau de chauffage urbain et le patrimoine communal, d'adopter des mesures de sobriété efficaces et d'apporter une réponse aux ménages créteilais en situation de précarité énergétique.

Méthodologie





DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Travaux de raccordement du réseau de chauffage urbain

- Développement du réseau de chauffage urbain

Le réseau de chauffage urbain, géré par la Société de chauffage urbain de Créteil (SCUC), du groupe Dalkia, à travers une délégation de service public, permet de fournir chauffage et eau chaude sanitaire à l'équivalent de 39 898 logements (66 % de logements et 34 % d'équipements).

► **Avenant 15** : Dans le cadre du plan communal sur l'énergie, et grâce à la prolongation pour 5 ans de la délégation du réseau de chauffage urbain avec la SCUC (avenant 15), des investissements massifs ont été pris : **une augmentation rapide et significative du taux d'énergie renouvelable et de récupération alimentant le réseau (+15 %) pour atteindre 83 % d'ici à 2025 et le lissage de la surcharge induite durant la saison de chauffe de 2021-2022**. Ces deux mesures ont nécessité une enveloppe financière importante et immédiate de près de 12 millions, portée par le délégataire dès 2022 pour une efficacité dès la saison de chauffe 2022-2023.

Ces investissements se sont déclinés en 2023 avec les travaux de raccordement de la partie nord du réseau principalement, alimentée par la chaleur produite par l'Unité de valorisation éner-

gétique (UVE) Valo'Marne, **et la partie sud du réseau**, alimentée par la géothermie. La création de cette liaison, réalisée du printemps jusqu'au début de l'hiver, a concerné les secteurs du Palais et de la place Giraudoux, puis les abords de la Préfecture et les avenues de la France libre et des Compagnons de la Libération pour rejoindre la chaufferie A Centre.

► **Raccordement au réseau** : En 2023, de nouveaux abonnés ont été raccordés au réseau de chauffage urbain. Peuvent être notamment cités la résidence Université (Créteil Habitat - SEMIC), située au 11/17 impasse Pasteur-Vallery-Radot, composée de 162 logements ou le nouveau bâtiment de bureaux du Conseil départemental du Val-de-Marne, situé rue Eiffel.



73,1 % D'ÉNERGIE RENOUVELABLE ET DE RÉCUPÉRATION DANS LE RÉSEAU DE CHAUFFAGE URBAIN



Pompe du réseau de chauffage urbain

Perspectives 2024

Fin 2024, il sera procédé à la mise en service de la troisième ligne d'incinération sur l'UVE Valo'Marne, couplée à un nouvel échangeur de chaleur de 14 MW, ce qui permettra d'augmenter la puissance maximale jusqu'à 59 MW. La hausse progressive de la part des énergies renouvelables dans le réseau de chaleur de Créteil se poursuivra, l'objectif étant d'atteindre 75 % en 2024 puis 83 % en 2025. Par ailleurs, des projets d'extension, actuellement à l'étude,

seront réalisés dans le courant de l'année tels que la traversée du Centre ancien pour desservir le Centre hospitalier intercommunal de Créteil (CHIC) et des différentes résidences sur le trajet du réseau (Triangle de l'Échat et Haut du Mont-Mesly). De nouveaux abonnés devraient également être raccordés tels que les bâtiments de la Préfecture du Val-de-Marne et du Conseil départemental du Val-de-Marne, l'hôpital Chenevière ou encore différentes résidences dans le secteur Champeval.

- Développement du photovoltaïque

► En 2023, afin d'étudier les potentialités d'une installation de panneaux photovoltaïques sur toiture, **3 études de faisabilité ont été menées** dans les groupes scolaires Jeu de Paume, Orville et Mendès-France, ainsi que dans le centre sportif de la Lévière.

Perspectives 2024

Des études de structure doivent être menées afin de déterminer la capacité des toitures existantes à supporter les nouvelles charges que représentent les panneaux photovoltaïques.



RÉNOVATION ET SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE DU PATRIMOINE PUBLIC

- Objectifs de réduction des consommations énergétiques

► Dans le cadre de la réglementation relative aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans les bâtiments à usage tertiaire (décret éco énergie tertiaire), la Ville a donné en 2022 une nouvelle impulsion à sa démarche d'amélioration des performances énergétiques de son patrimoine. **Des audits énergétiques ont ainsi été menés sur 44 bâtiments de plus de 1 000 m² afin d'identifier les actions structurantes à conduire pour réduire de 40 % les consommations énergétiques de la commune d'ici à 2030** (première échéance du décret). Ces audits ont alimenté la construction d'un **schéma directeur de l'énergie visant à renforcer progressivement l'efficacité énergétique du patrimoine de la Ville.**

En 2023, un outil de suivi des consommations énergétiques de ces bâtiments a également été mis en place dans le but de suivre et d'améliorer les réglages des systèmes de chauffage. Un conseiller énergie, du cabinet Alterea, est aussi intervenu

à plusieurs reprises afin de permettre à la Ville d'optimiser ses choix d'interventions. Ainsi, avec l'aide d'Alterea et des chauffagistes, la Ville a réalisé **15 % d'économie d'énergie sur les 44 bâtiments audités.** Cette réduction a été possible grâce aux paramétrages des différents systèmes de chauffages.



44 BÂTIMENTS COMMUNAUX AUDITÉS ÉNERGÉTIQUEMENT



15 % D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE RÉALISÉE SUR LA SAISON DE CHAUFFE 2022-2023

- Opérations de travaux sur les bâtiments communaux

► **Travaux d'économie d'énergie** : En 2023, divers travaux d'économie d'énergie ont été réalisés sur les bâtiments communaux. **Une isolation de toiture dans le groupe scolaire Charles Peguy a été menée ainsi que la rénovation thermique de l'un des bâtiments de l'école maternelle des Buttes.** Puis, dans le cadre des CEE, **une isolation des canalisations de chauffage et d'eau chaude sanitaire** a eu lieu dans les groupes scolaires Beuvin, Césaire mais aussi au Centre technique municipal.

► **Plan rafraîchissement** : La réalisation du plan de rafraîchissement des établissements scolaires s'est poursuivie en 2023. Ce plan vise à aménager **une pièce rafraîchie dans chaque établissement scolaire accueillant un centre de loisirs et d'installer des stores extérieurs motorisés sur les façades les plus exposées** des groupes scolaires et ce, afin de répondre à leurs besoins dans les périodes de fortes chaleurs. En 2023, les groupes scolaires concernés par la mise en place de stores sont Allezard maternelle, Guiblets élémentaire et Habette élémentaire. Les centres de loisirs équipés de climatiseurs sont ceux des groupes scolaires Buttes, Chateaubriand, Gerbault, Lagrange et Prévert.

Perspectives 2024

A partir de 2024, seuls des stores continueront d'être installés puisque le déploiement des climatiseurs s'est achevé. Les groupes scolaires en cours d'étude sont le groupe scolaire des Buttes, l'école maternelle des Guiblets et l'école élémentaire Savignat.



Eclairage public

- Modernisation du réseau d'éclairage public

► Dans le cadre de son marché de performance énergétique (MPE), la Ville a poursuivi le remplacement des anciens candélabres par des diodes électroluminescentes (LED) beaucoup moins énergivores. Le programme de remplacement des ampoules à ballon fluorescent contenant du mercure s'est également poursuivi en 2023 avec la mise en place de **356 LED** principalement localisées dans les quartiers du Port, des Bords de Marne, de la Brèche, du Palais et des Petites Haies. Ce qui porte à **37 % la part de LED dans le réseau d'éclairage public.**



37 % DE POINTS LUMINEUX ÉQUIPÉS DE LED



35 % DE RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES DEPUIS 2016

Perspectives 2024

Le programme de déploiement des LED se poursuivra en 2024 avec un remplacement envisagé de 310 lanternes. La Ville lancera un nouveau MPE et renforcera ses objectifs en matière de réduction des consommations énergétiques de l'éclairage public, notamment celui d'accélérer la modernisation de l'éclairage public. Pour ce faire, une enveloppe annuelle sera consacrée au remplacement des points lumineux en LED, afin de viser 100 % de LED d'ici 10 ans.



RÉNOVATION ET SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE DU PARC LOCATIF

Résidence autonomie Le Halage

- Rénovation énergétique du parc locatif

► Dans le cadre de sa stratégie d'investissement en faveur de la transition énergétique de son parc locatif, **Créteil Habitat a poursuivi deux réhabilitations énergétiques en 2023**. La résidence située au 18 bis rue des Mèches, composée de 16 logements, voit ainsi sa performance énergétique passer d'une étiquette DPE F à une étiquette DPE C. Enfin, la résidence

autonomie du Halage, composée de 55 logements, a obtenu le label Promotelec BBC et le classement BBC Effinergie. Les logements ont également été adaptés au vieillissement et aux nouveaux besoins des occupants. Pour ces deux réhabilitations, Créteil Habitat a réalisé un investissement de 4,4 millions d'euros.

- Gestes d'économies d'énergie au sein des logements

► Afin d'accompagner les locataires dans la maîtrise de leurs consommations énergétiques, dans un contexte de renchérissement du prix de l'énergie, Créteil Habitat a mené en 2023 des actions de sobriété énergétique. Les actions engagées ont permis aux locataires d'économiser 7 % sur leur facture énergétique globale pendant la période de chauffe.



7 % D'ÉCONOMIE RÉALISÉS PAR LES LOCATAIRES SUR LA FACTURE ÉNERGÉTIQUE



ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE DES MÉNAGES

Quartier du Mont-Mesly

- Démarches du territoire de GPSEA

► **Permanences info-énergie** : Mandaté par GPSEA, l'Agence de l'Énergie du CAUE du Val-de-Marne (CAUE 94) délivre des conseils gratuits et indépendants à l'hôtel de ville une fois par mois. Ces permanences ont permis d'informer **38 ménages cristoliens sur les dispositifs techniques et financiers concernant la maîtrise de l'énergie, l'amélioration de l'efficacité énergétique des équipements et la rénovation énergétique des bâtiments**.

► **Plateforme de conseils en rénovation énergétique** : Pour faciliter l'accès aux informations relatives à la rénovation énergétique, GPSEA a mis en place une plateforme numérique de conseils personnalisés regroupant l'outil CoachCopro, pour les copropriétés, et Pass Réno Habitat, pour les propriétaires. CoachCopro, lancé en 2017, compte aujourd'hui 64 copropriétés utilisatrices, dont plus de la moitié s'est inscrite en 2023.

► **Service d'aide la rénovation énergétique** : Dans le cadre du programme SARE (service d'aide à la rénovation énergétique), **le CAUE 94 a accompagné neuf copropriétés et cinq propriétaires dans le projet de rénovation dont l'objectif est de réaliser un gain énergétique de 35 %**.



38 MÉNAGES ACCOMPAGNÉS PAR LE CAUE94 DANS LE CADRE DES PERMANENCES INFO-ÉNERGIE



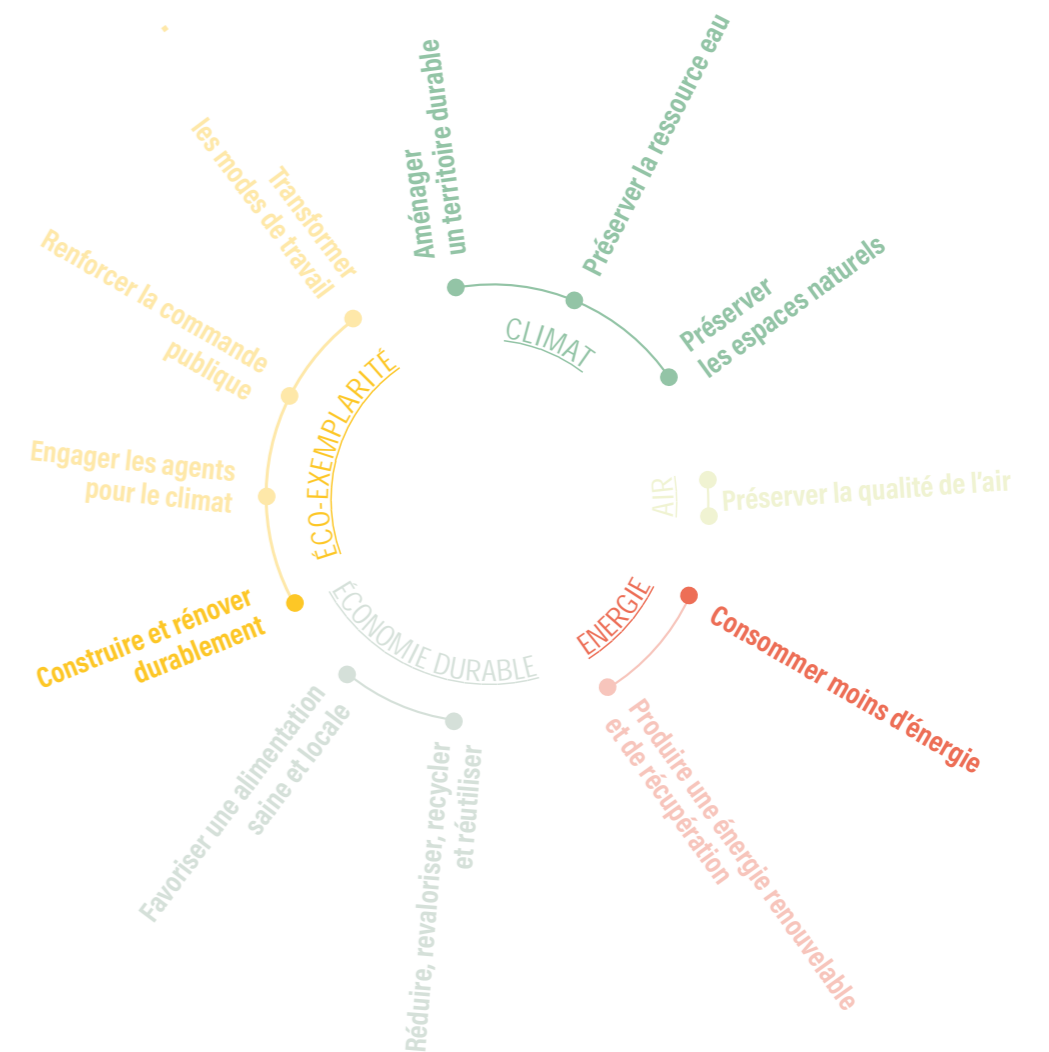
AMBITION 2

Développer un urbanisme durable et économe en ressources

Depuis plusieurs années, Créteil a pour ambition d'être une ville exemplaire en matière de développement urbain. Porter un urbanisme durable signifie, avant tout, pour la Ville, de proposer des offres significatives de logements accessibles à tous et des équipements publics de qualité. Cela passe également par la proposition d'environnements urbains résilients en favorisant des infrastructures bas-carbones, en intégrant les énergies renouvelables dans les bâtiments ou encore en préservant les écosystèmes et la biodiversité.

La Ville promeut ainsi des aménagements porteurs de fortes exigences en matière environnementale. Elle s'est par ailleurs pleinement inscrite, aux côtés de GPSEA, dans l'élaboration d'une charte d'aménagement et de construction durable dans le but de la rendre opposable aux promoteurs, aménageurs et bailleurs sociaux dans le cadre du futur plan local d'urbanisme intercommunal.

Méthodologie





Aménagement du jardin partagé Montreuil

OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT ÉXEMPLAIRES

- Rénovation urbaine du Haut du Mont-Mesly

Le projet de renouvellement urbain du Haut du Mont-Mesly, conventionné en mars 2020 avec l'Agence nationale pour le renouvellement urbain (ANRU) est entré dans sa phase opérationnelle en 2023. Déjà labellisé en 2022 « **Quartier écologique et innovant** » par la région Île-de-France, le projet a été lauréat de l'appel à projet « **Nature 2050** » lancé par la Métropole du Grand Paris en 2023. Par ailleurs, compte-tenu de son caractère exemplaire, il a obtenu des subventions supplémentaires au titre du « Fonds Vert » mis en place par le ministère de la Transition écologique.

► **Offre de logements diversifiés et cadre de vie renouvelé** : En 2023, le premier avenant à la convention pluriannuelle portant sur la rénovation du secteur de l'allée du Commerce a été signé avec l'ANRU et les partenaires. Ce secteur avait fait l'objet d'une étude urbaine spécifique qui a donné naissance au projet dénommé « Le Parc Habité ». Ce projet a pour ambition d'améliorer la mixité sociale grâce à la construction de **415 logements diversifiés** (tous

raccordés au réseau de chauffage urbain). Par ailleurs, **une nouvelle place publique sera aménagée entre « Le Parc Habité » et la place de l'Abbaye**. Sa programmation est en cours d'étude afin d'y implanter des commerces de proximité, relocaliser la Poste et créer une Maison de Santé.

► **Aménagements paysagers durables** : Le projet « **Le Parc Habité** » va permettre le prolongement de la forêt urbaine sur les 35 hectares du quartier. Cette coulée verte s'étendra du Petit Bois jusqu'au cœur de ce projet en passant par la place de l'Abbaye. Cette végétalisation permettra de réduire de 10 % la surface aujourd'hui imperméabilisée, de créer un îlot de fraîcheur en ville et de favoriser l'infiltration des eaux dans le sol. Par ailleurs, en 2023, **les travaux du parc Métivet et du jardin partagé Montreuil**, deux nouveaux espaces verts publics de proximité, ont démarré.

► **Constructions spécifiques de Créteil Habitat** : Créteil Habitat a poursuivi son investissement de 7,1 millions d'euros pour une opération locative au 115 rue Juliette Savar concernant 30 logements sociaux et son investissement de 13,6 millions d'euros pour une opération d'accession sociale à la propriété de 60 logements situé rue du Petit Bois et rue du Commandant Joyen Boulard. Ces bâtiments, raccordés au réseau de chauffage urbain, bénéficieront respectivement de la certification NF Habitat HQE, et du label PROMOTELEC « Habitat neuf » option « Habitat respectueux de l'environnement ».



1 000 ARBRES D'ESSENCES
VARIÉES PLANTÉS PLANTÉES À
TERME



10 % DE DÉSARTIFICIALISATION
DES SOLS

Perspectives 2024

- Livraison, sur le secteur du Petit Bois et de Joyen-Boulard, d'environ 300 logements qui respectent un cahier de prescriptions architecturales et environnementales imposant l'utilisation de matériaux biosourcés, le raccordement au réseau de chaleur urbain et le respect de la charte paysagère
- Achèvement de l'aménagement du Petit Bois avec la plantation de 40 nouveaux arbres, de la rue Cardinaud avec la nouvelle place publique agrémentée d'une fontaine

- Livraison des parcs Métivet et Montreuil, ainsi que de la première tranche des aménagements paysagers des immeubles bordant ces espaces verts
- Plantation de 386 nouveaux arbres, sélectionnés pour leur adaptabilité au réchauffement climatique en milieu urbain, dans le cadre des réaménagements paysagers au sud de l'avenue Paul Casalis
- Créteil Habitat livrera les logements en location en début d'année 2025 et les logements en accession sociale à la propriété fin 2024

- Requalification de la place du Port

En partenariat avec l'agence paysagiste PENA, la Ville ambitionne de transformer la place du Port, aujourd'hui très minérale, en un îlot de fraîcheur et de verdure (**300 m² d'espaces verts créés**) en connexion avec le mail Salzgitter et l'avenue du Général Pierre Billotte. Le projet va également permettre de créer plusieurs cheminements piétonniers. Les escaliers d'accès à la place du Port et à l'esplanade des Aymes seront requalifiés pour intégrer le cheminement des personnes à mobilité réduite et permettre l'utilisation de cet espace comme lieu de détente. Ces aménagements se réalisant sur une place à vocation commerciale, **le programme de travaux sera conduit par GPSEA.**

Perspectives 2024

Les études techniques préalables s'achèveront fin 2024. Le démarrage des travaux sera toutefois précédé d'une présentation du projet auprès du conseil de quartier du secteur sud de la ville.



Futur aménagement du campus rue Marc Seguin

- Aménagement d'un nouveau campus étudiant

La société Arkadea porte un projet qui associera résidences étudiantes et logements sur le site de l'ancien centre de tri de la Poste. Sa réalisation débutera en 2024 pour une livraison fin 2025. Il proposera une résidence étudiante privée de 571 lits, ainsi qu'une résidence étudiante sociale de 230 chambres opérée par le Crous de Créteil. En complément, 140 logements familiaux mixtes seront construits.

Longuement réfléchi par Arkadea et la commune, ce projet porte l'ambition de concilier l'habitat, l'environnement et l'individu en privilégiant notamment l'intégration de l'architecture dans son environnement naturel. Sa densité urbaine raisonnée permettra ainsi **l'aménagement de 5 000 m² d'espaces verts diversifiés, ce qui correspond au tiers de la surface totale du projet.**



5 000 m²
D'ESPACES VERTS



2025 L'ANNÉE DE LIVRAISON
DU CAMPUS ÉTUDIANT



Projet de réaménagement de l'avenue de la France libre

- Réaménagement de l'avenue de la France libre

► **L'avenue de la France libre**, jouxtant le centre commercial régional Créteil Soleil, **va connaître une requalification technique et paysagère de grande envergure.** Suite à un diagnostic réalisé par les services municipaux, ce projet vise à créer une trame verte entre les avenues du Général de Gaulle et des Compagnons de la Libération pour rendre la circulation des piétons plus agréable et plus sûre. Le projet favorisera également les aménagements pour les mobilités durables. Les 6 points de recharge pour véhicules électriques seront regroupés et une piste cyclable sera prévue.

Les travaux ont débuté au cours de l'année 2023 et s'étaleront sur l'année 2024, représentant un coût d'environ 945 000 € financés par la Ville. Cette requalification prévoit de supprimer des places de stationnement pour doubler les surfaces végétales existantes (2 000 m² contre 1 110 m² actuellement). La future avenue, bordée de 84 arbres (contre 38 actuellement) et d'une palette de compositions végétales paysagères, comptera également un îlot de fraîcheur.



2 000 m²
D'ESPACES VÉGÉTALISÉS



84
ARBRES PLANTÉS



zone 30
CRÉATION D'UNE AVENUE
RÉAMÉNAGÉE ET SÉCURISÉE



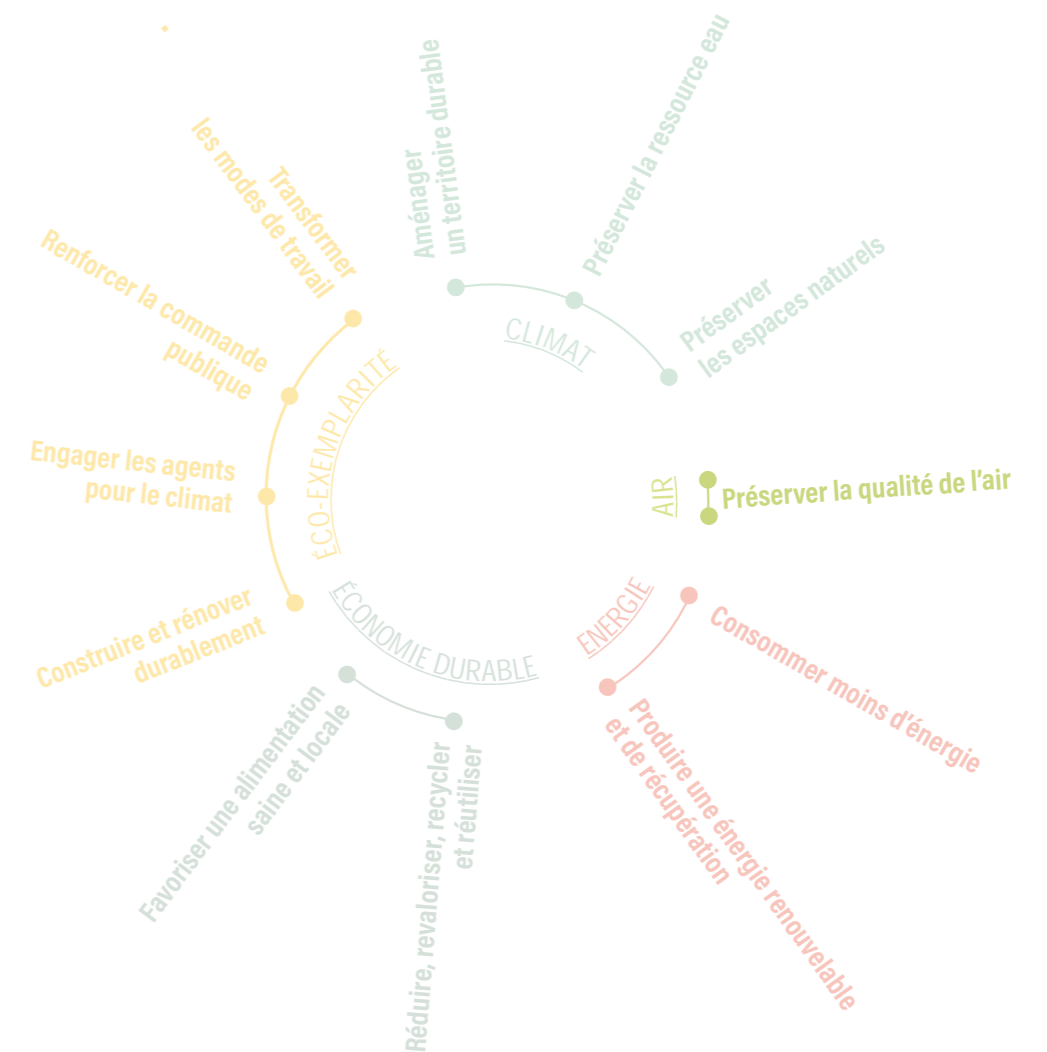
AMBITION 3

Accélérer les mobilités durables

Pour atténuer les effets du changement climatique et réduire les émissions de gaz à effet de serre, le développement de mobilités durables est aujourd'hui essentiel dans la construction d'une ville durable. Dans ce cadre, Créteil propose à sa population un large réseau de transports en commun et de modes de déplacements actifs (métro, RER, lignes de bus, vélos en libre-service, axes piétonniers).

Dans les prochaines années, ces modes de déplacements durables vont encore se renforcer avec notamment l'arrivée de la ligne 15 du Grand Paris Express, la poursuite des aménagements cyclables dans le cadre du plan vélo de GPSEA et le déploiement du service Vélib' qui sera raccordé à l'ensemble de l'agglomération parisienne.

Méthodologie





Passerelle de la Pie

PLAN LOCAL DE MOBILITÉ ET PLAN VÉLO DE GPSEA

► Dans le cadre de sa compétence en matière de transports et de déplacements, **GPSEA a adopté en octobre 2022 un plan local de mobilité (PLM) articulé avec un plan vélo**. Le PLM donne un cadre à la politique mise en œuvre concernant les transports et les déplacements à l'échelle du territoire. Le plan vélo a, quant à lui, pour objet de développer et d'encourager les déplacements en vélo.

Dans le cadre du PLM, GPSEA investit 2 millions d'euros par an dans l'amélioration des conditions de transport au quotidien. En 2023, le lancement de la « DSP21 » a créé un cadre d'action dans lequel GPSEA porte auprès d'Île-de-France Mobilités des exigences de développement et de rééquilibrage de l'offre de transports en commun à l'échelle du territoire, en vue d'augmenter l'attractivité et de renforcer le choix des transports collectifs.



40 km DE PISTES CYCLABLES
À DÉPLOYER DANS LE CADRE DU PLAN
VÉLO DE GPSEA

Dans le cadre du plan vélo, GPSEA a adopté son 1^{er} plan triennal des aménagements cyclables sur les voies territoriales. Ce plan intègre 30 projets d'aménagements cyclables qui feront l'objet de travaux et d'études préalables dans les 3 ans à venir. En 2023, sur le territoire cristolien, **des aménagements cyclables ont été réalisés sur l'avenue des Petites Haies avec la création d'une voie verte et sur la rue Louise avec la création d'une zone partagée.**

ÉLARGISSEMENT DU RÉSEAU DE TRANSPORTS EN COMMUN

- Travaux du Grand Paris Express

► À l'horizon 2025, **Créteil sera connectée au Grand Paris Express et à la future ligne 15 du métro** qui reliera entre elles les villes du sud de la petite couronne parisienne. Projet stratégique pour le devenir de l'Île-de-France, l'emplacement de la future gare Créteil l'Échat, située sous la rue Gustave Eiffel, a été choisi pour faciliter l'interconnexion multimodale avec les nombreux autres modes de transport en commun que connaît la Ville et notamment une correspondance avec la ligne 8 du métro. Avec près de 90 000 voyageurs attendus chaque jour, ce projet de taille permettra de renforcer l'offre de transport en commun sur le territoire.

Après les phases de construction des parties souterraines achevées en 2021, puis la construction de la partie aérienne de la salle d'accès et des quais conduite en 2022, la phase d'aménagement de la gare a eu lieu au cours de l'année 2023.

- Projet de téléphérique urbain du Câble 1

► Porté par Île-de-France Mobilités en lien avec le Département du Val-de-Marne, le projet du Câble 1, premier téléphérique urbain en Île-de-France, en interconnexion avec la station Pointe du Lac de la ligne 8 du métro, a pour ambition la mise en service à l'horizon 2025 d'un mode de transport aérien, écologique et performant.

Ce projet vise à proposer une offre de déplacement innovante à environ 13 000 voyageurs quotidiens et recouvre plusieurs dimensions : le désenclavement des villes traversées par Câble 1 et la prise en compte de la nécessité de faciliter l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle pour les Val-de-Marnais en favorisant une forme de mobilité alternative à la voiture. Après avoir réalisé les travaux préparatoires notamment de

Perspectives 2024

Les premières rames d'essai arriveront courant 2024. En parallèle, les travaux d'aménagement des différents ouvrages de sécurité situés avenue Pasteur Valléry-Radot, avenue Laferrière et quai de Halage se poursuivront. La requalification de la rue Gustave Eiffel va également pouvoir commencer entre la gare du Grand Paris Express et l'hôpital Henri Mondor. La piste cyclable sera reconstruite et permettra de joindre les pistes cyclables environnantes. L'arrivée de la gare va également s'accompagner d'une offre de stationnement vélos intégrant à terme 290 places de stationnement en consigne et 415 places en accès libre (en 2024, 138 places en accès libre seront installées avenue du Général de Gaulle). Ce projet porté par Île-de-France Mobilités sera mis en œuvre par la RATP.

dévoisement des réseaux et construit les différents pylônes relais, les travaux de construction de la gare terminus à hauteur du Lien de Ville sont entrés dans une phase très active et se poursuivront jusqu'en 2025. Une passerelle surplombant la RD 1 permettra à terme aux usagers de passer des infrastructures du Câble 1 à celles du métro de la ligne 8.



DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉS DURABLES

Rue piétonne du Centre ancien

- Aménagements pour les mobilités durables

► **Pacification de la circulation** : En 2023, dans le cadre d'ateliers de concertation avec le conseil de quartier, les commerçants et les établissements scolaires, la Ville a travaillé à la pacification de la circulation dans le Centre ancien et à la limitation de la circulation de transit. La première action réalisée a concerné la modification du plan de circulation en instaurant **de nouveaux sens de circulation, des doubles sens cyclables dans les voies en sens uniques et la mise en zones 30 ou de rencontre de l'ensemble du secteur**. Ainsi, plus de 40 panneaux de signalisation ont été mis en place ou remplacés pour informer sur ces nouvelles règles de circulation.

► **Aménagements pistes cyclables** : En 2023, dans le cadre de la requalification de l'avenue des Petites Haies, une nouvelle continuité cyclable entre les pistes cyclables existantes de l'avenue du Maréchal Foch et du quartier du Palais a été créée. De même, le Département du Val-de-Marne a pu sécuriser le carrefour Pompadour afin que chaque usager, notamment les piétons et les cyclistes, puissent cheminer dans ce secteur très fréquenté.

► **Rénovation des passages piétons** : Enfin, la Ville a entamé une stratégie de rénovation et d'entretien des passages piétons depuis avril 2021 afin de mieux sécuriser et d'améliorer le cadre

de vie de chacun, en lien avec la régie Voirie de la Ville et la société Agilis. Sur les 1 400 passages cloutés, 618 ont besoin d'être réhabilités. En 2021, 402 passages piétons ont été remis en peinture, 327 en 2022 et 306 en 2023. **La rénovation des passages piétons aux normes PMR va s'étaler sur quatre années de 2022 à 2025**, à raison de 50 par an environ.

Perspectives 2024

Divers aménagements de pacification de la circulation et de pistes cyclables sont prévus cette année comme dans le quartier du centre ancien (marquages des logos vélos, aménagements devant l'école maternelle Victor Hugo), sur l'avenue de la France libre (passages piétons, limitation de vitesse et pistes cyclables). Des abris couverts avec arceaux seront également installés pour les groupes scolaires Allezard, Monge, Prévert, Savignat, Guiblets et Habette.

- Offre de vélos en libre-service

► La délégation de service public du mobilier urbain, auquel le service Cristolib' est rattaché, prendra fin en juillet 2024. En ce sens, la Ville a adhéré, lors du Conseil municipal de juin 2023, à la compétence optionnelle Vélib' du Syndicat mixte Autolib' et Vélib' Métropole et au transfert à ce dernier la compétence communale de location de vélos en libre-service. **Un nouveau réseau de stations de vélos en libre-service, Vélib', a ainsi été mis au point en 2023**. L'objectif est d'assurer une proximité d'usage entre les stations et les principaux d'intérêt, de garantir une couverture géographique équilibrée et d'offrir une continuité du réseau Vélib' avec les villes voisines possédant déjà ce service.



17 STATIONS VÉLIB' À TERME



240 VÉLOS DISPONIBLES
DONT UNE CENTAINE ÉLECTRIQUES

- Services de mobilité bas-carbone

► **Bornes de recharge électrique** : La Ville a signé un partenariat, à l'occasion du Conseil municipal du 4 avril 2022, avec le Syndicat Sipperec (syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication) pour déployer un maillage équilibré et efficace de bornes de recharge électrique. **32 stations, disposant au total de 85 bornes de charge, seront ainsi installés d'ici 2024**. 23 stations seront équipées de bornes de recharge lente (7,4 kW) et 9 proposeront une charge normale (22 kW). Depuis le lancement du déploiement à l'été 2022, 23 stations ont été installées.

Perspectives 2024

Concernant le déploiement des bornes de recharge électrique, les 9 dernières stations seront installées au cours de l'année, incluant 4 stations au sein des parkings municipaux (hôtel de ville, Brossolette, Porte de Brie, Haye aux Moines). Enfin, concernant la station hydrogène, sa mise en service est prévue pour 2025.

Le service Vélib' sera constitué de **17 stations situées à proximité de lieux de centralité et/ou de zones de forte densité de population**. Ce maillage fera en sorte que **73 % du territoire se trouve à moins de 500 m d'une station**.

Perspectives 2024

Une première phase de déploiement aura lieu en 2024 avec l'aménagement de 16 stations Vélib' (remplacement de 6 ex-stations Cristolib' et 10 nouveaux emplacements). Une deuxième phase de déploiement aura lieu en 2026 pour les stations se situant sur des zones actuellement concernées par des projets d'aménagement (gare de l'Échat et Campus étudiant).



32 STATIONS DE RECHARGE POUR
VÉHICULES ÉLECTRIQUES À VENIR



245 577 kg
D'ÉMISSIONS DE CO2 ÉVITÉS



14 095 RECHARGES
EFFECTUÉES



133 967 L
D'ESSENCE NON CONSOMMÉ



AMBITION 4

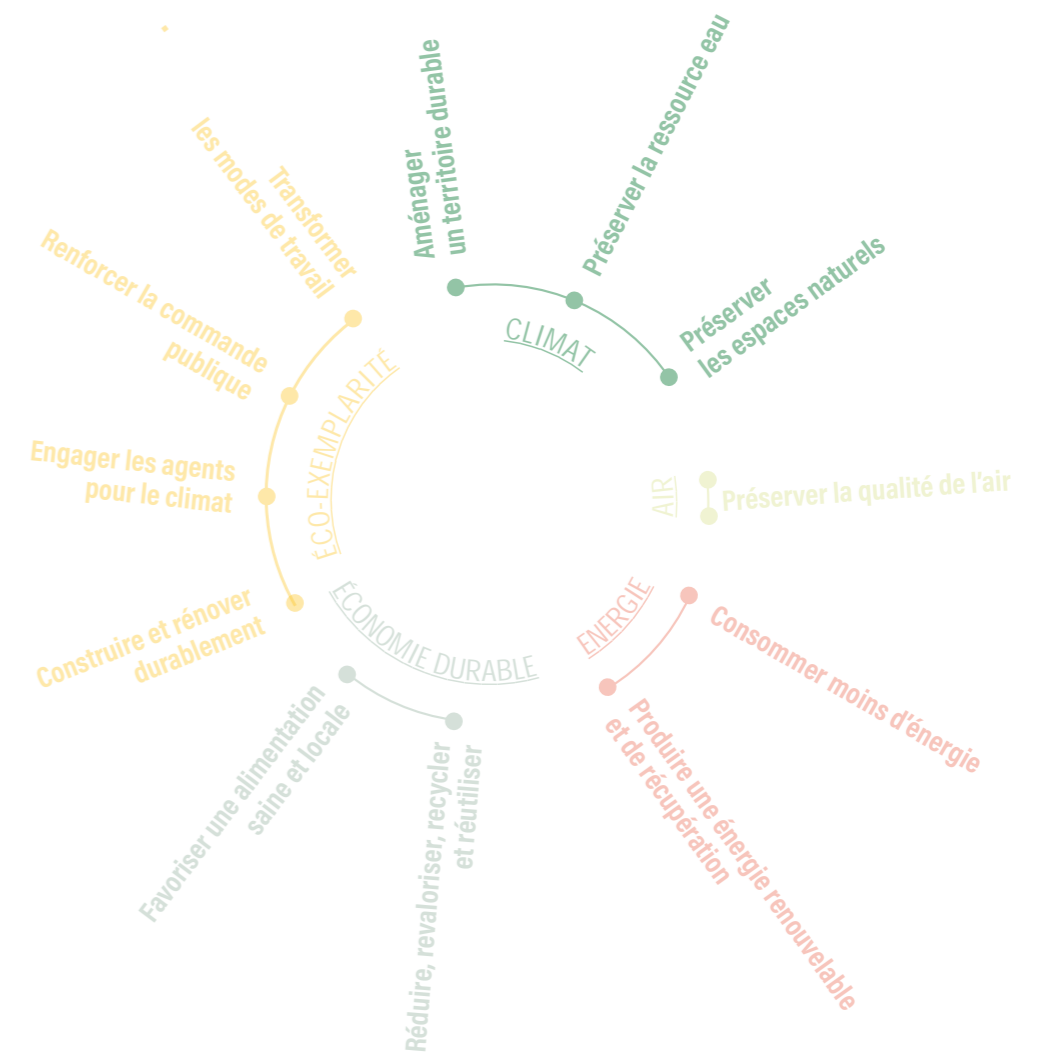
Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources naturelles

Préserver les écosystèmes urbains et protéger la biodiversité, dans un contexte de réchauffement climatique, est au cœur des préoccupations de la Ville de Créteil. En agissant dans ce domaine, la municipalité souhaite garantir la qualité de vie et le bien-être des habitants, soutenir la diversité des espèces ou encore améliorer la résilience du territoire face aux changements climatiques.

La Ville attache une grande importance au fleurissement urbain et à l'évolution de ses pratiques horticoles dans le respect de la préservation de l'environnement. En témoigne la labellisation

« Quatre fleurs » décernée à la Ville par le Comité national des villes et villages fleuris depuis 1984. Lors du jury 2022, Créteil s'était vu remettre le « Prix de la stratégie d'aménagement paysager », mettant en lumière sa pratique d'une végétalisation cohérente et vertueuse. Cette stratégie de végétalisation se concrétise avec de nombreux projets mis en avant cette année comme la végétalisation des cours d'école et du cimetière communal.

Méthodologie





PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

Fleurissement diversifié dans la ville

- Adaptation des palettes végétales

► Pour protéger la biodiversité et répondre aux enjeux climatiques, Créteil a fait le choix de diversifier les végétaux plantés en ville, en diminuant notamment le taux de plantes saisonnières au profit de plantes vivaces, donc plus durables. Dans un contexte de réchauffement climatique, **cette diversification des palettes végétales implique d'introduire une variété de plantes moins exigeantes en apport hydrique et en mesure de constituer des habitats variés pour la faune urbaine.** Cela renforce la résilience écologique, favorise la pollinisation et sensibilise le public à l'importance de la biodiversité urbaine.

En 2023, la direction des Parcs et Jardins a intégré ce travail d'adaptation des palettes végétales dans divers projets d'aménagements tels que la végétalisation des cours d'école ou le réaménagement de l'avenue de la France libre et sur différents points de fleurissement dans la ville.

Perspectives 2024

La transition des palettes végétales va se poursuivre pour favoriser la résilience écologique des espaces verts de la ville.

GESTION DU PATRIMOINE ARBORÉ ET DES ESPACES VERTS

- Gestion différenciée des espaces verts

► La gestion différenciée des espaces verts est **une approche qui adapte la gestion en fonction des caractéristiques écologiques et des usages de chaque espace**, en vue de favoriser la biodiversité, d'économiser les ressources et d'améliorer l'esthétique. À Créteil, cela implique des pratiques telles que la réduction de la tonte, l'utilisation de techniques de gestion alternatives comme

le paillage ou la création d'habitats favorables à la biodiversité comme les zones en gestion naturelle (semis de prairies fleuries). En 2023, **56 zones sont gérées de manière naturelle**, ce qui représente 7,89 hectares d'espaces verts (sur les 200 hectares d'espaces verts de la ville).



Communication sur la gestion différenciée

Perspectives 2024

La direction des Parcs et Jardins prévoit l'installation de panneaux de sensibilisation sur les sites en gestion naturelle afin d'en expliquer l'intérêt aux habitants. Elle va également étudier des propositions de passage de nouveaux sites en gestion naturelle.

- Suivi du patrimoine arboré

► Pour suivre de manière précise son patrimoine arboré, la Ville s'est dotée d'un système d'information géographique. Aujourd'hui, **tous les arbres de la commune sont répertoriés et cartographiés. Ils disposent globalement d'une fiche de renseignement** (essence, dates de plantation et d'inspection, état de santé...).

Parallèlement, l'installation de sondes tensiométriques permet de raisonner les apports hydriques des jeunes plantations d'arbres. En 2023, ce sont ainsi **13 arbres qui ont été suivis grâce à ce type d'équipement afin d'ajuster la quantité d'eau à apporter.** À l'issue d'une période de trois ans, si les racines se sont suffisamment développées dans le sol d'origine, l'arbre sera alors considéré comme autonome.



23 500 ARBRES PLANTÉS SUR LA COMMUNE



13 ARBRES SUIVIS AVEC DES SONDES TENSIONNÉTIQUES

Perspectives 2024

De nouvelles sondes tensiométriques seront installées sur les jeunes arbres qui seront plantés dans le cadre du projet de réaménagement de l'avenue de la France libre.



VALORISATION DE LA NATURE EN VILLE

Cours de l'école Beuvin réaménagée et végétalisée

- Végétalisation des cours d'école

► Pour faire face aux enjeux environnementaux et favoriser l'épanouissement des enfants, la Ville mène un projet pluriannuel de végétalisation des cours d'école depuis 2023. Les enjeux sont multiples puisqu'une cour végétalisée permet de **favoriser l'infiltration des eaux de pluie** dans le sol, de **protéger la biodiversité** en proposant une palette végétale adaptée, de **rafraîchir les cours** grâce à la végétation qui apporte des zones d'ombre et abaisse les températures, et de **sensibiliser les enfants** à la biodiversité et à la préservation de l'eau. Ces cours ont également un intérêt pédagogique fort puisqu'elles permettent des usages plus coopératifs, plus inclusifs et stimulant l'éveil et la motricité des enfants.

Sur l'année scolaire 2022-2023, **les cours des écoles de la Habette maternelle, de Charles Beuvin élémentaire et de Gaspard Monge maternelle** ont suivi pour la première fois le parcours de concertation mené conjointement par les directions de l'Éducation, de la Démocratie locale et des Parcs et Jardins. Les équipes éducatives et les enfants ont été consultés et les familles informées, afin que les services de la Ville puissent réaliser un projet de cour à partir des envies de chacun. **Les travaux d'aménagement ont ensuite été réalisés à l'été 2023.**



Perspectives 2024

Des ateliers de plantation des arbustes et massifs de fleurs seront organisés avec les enfants sur les temps scolaires et périscolaires, accompagnés par la direction des Parcs et Jardins et la direction de la Jeunesse. Dans la poursuite du projet pluriannuel de végétalisation des cours d'école, **4 nouvelles cours d'écoles seront réaménagées en 2024** : Allezard maternelle, Allezard élémentaire, La Source maternelle et Savignat élémentaire. Les phases de consultation des parties-prenantes des cours ont été menées fin 2023. Les travaux d'aménagement et les plantations auront lieu au cours de l'année 2024.

- Végétalisation du cimetière communal

► La démarche d'aménagement paysager et de végétalisation progressive des 3,5 hectares du cimetière communal s'est poursuivie en 2023. Dans ce site, où peu de place était faite au végétal, la commune souhaite renforcer la présence de la nature, promouvoir la biodiversité grâce à l'arrêt des produits phytosanitaires et procéder à la végétalisation des allées en gravier.

L'opération d'engazonnement des allées secondaires comme celle des bordures et pieds d'arbres des allées principales s'est poursuivie en 2023. **12 allées sont aujourd'hui enherbées**, ce qui représente 3 100 m² de surface enherbée sur les 2,1 hectares de surface disponible au sol. Cette nouvelle gestion des allées enherbées a permis de **faciliter la tonte et le désherbage afin de privilégier la biodiversité.**



Information aux usagers sur l'engazonnement du cimetière



Perspectives 2024

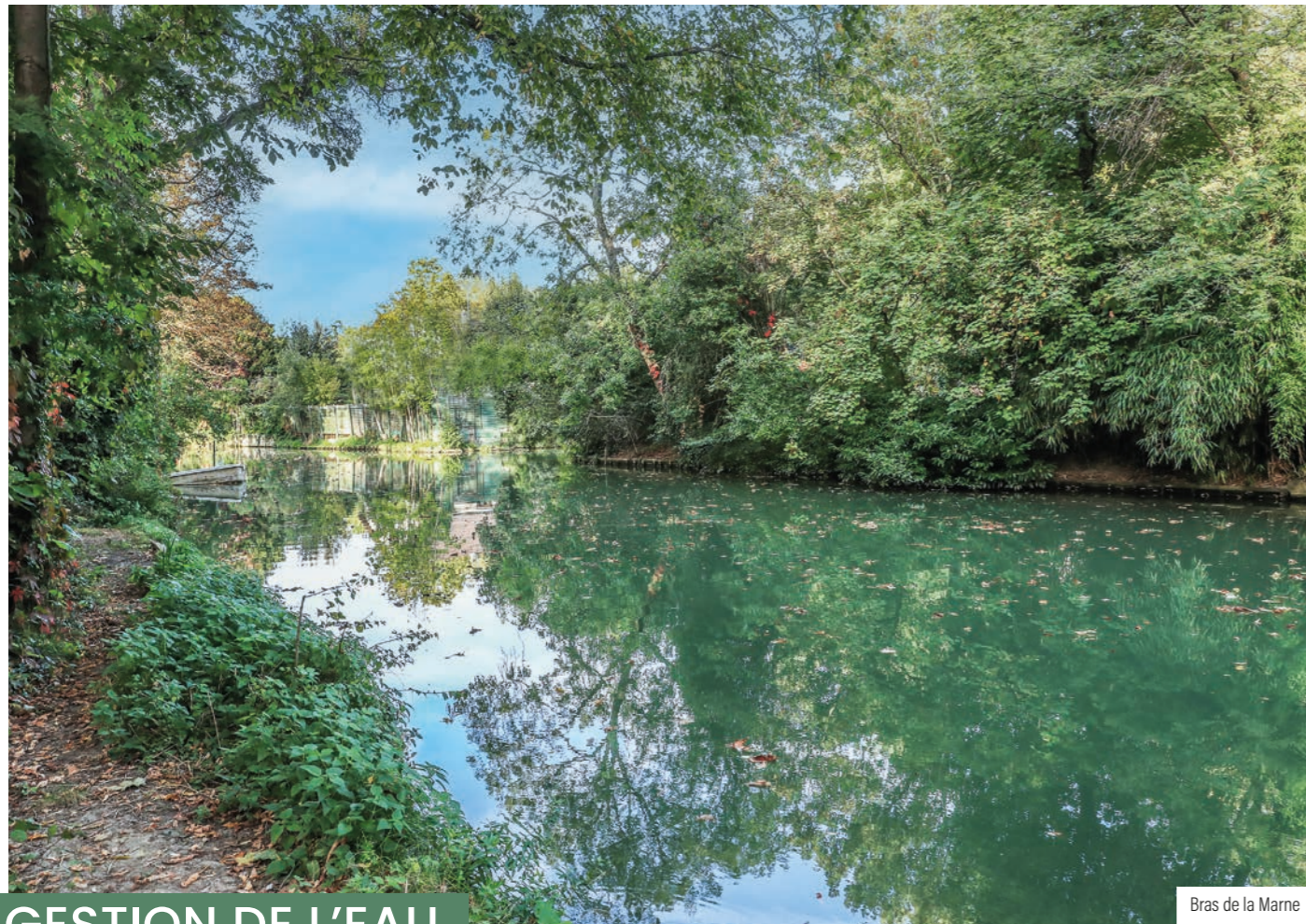
L'enherbement des allées du cimetière ainsi que le renouvellement du patrimoine arboré se poursuivra. Une réflexion sur la mise en place d'une végétalisation multi-strates (arbustes, plantes grimpantes...) sera également menée.

- Végétalisation de l'entrée de ville

► Depuis quelques années, la Ville a entrepris de réenvisager le traitement de son entrée de ville au niveau du pont de Créteil afin d'en renforcer l'attractivité. En 2020, la Ville, en lien avec GPSEA, a engagé une première réflexion portant sur l'aménagement de ce site avec la volonté de lui donner une dimension écologique et pédagogique.

Dans cette optique, GPSEA a acquis fin 2020 des terrains d'une superficie totale de 1 253 m², affectés à un ancien garage dont la démolition est intervenue en 2023, afin d'y implanter une structure

pédagogique de type ferme urbaine, dans la continuité et en lien avec les parcelles de jardins familiaux. Un étude est en cours pour préfigurer et élaborer une programmation, appropriée à cet îlot de verdure, portant sur la construction de ce type de structure pédagogique, vecteur de lien social et intergénérationnel, tout en confortant cet écrin de nature en ville.



Bras de la Marne

GESTION DE L'EAU

- Usage de l'eau pour les espaces verts et les fontaines

► Pour préserver la ressource eau, la Ville a mis en place diverses mesures de gestion de l'eau pour ses espaces verts et ses bassins fontaines. **Une plateforme de suivi des consommations d'eau pour l'arrosage des 200 hectares d'espaces verts et pour les 31 bassins et fontaines est en place** depuis de nombreuses années. Elle permet de suivre de manière régulière les consommations d'eau et de faire remonter les cas de fuite d'eau.

En 2023, grâce à la transition de la palette végétale vers des plantes moins gourmandes en eau et à l'utilisation de l'eau de puisage du lac pour l'alimentation des bassins, **la consommation totale d'eau pour les espaces verts et les bassins fontaines s'est élevée à 123 032 m³**. Par rapport à 2022, la consommation totale d'eau a ainsi diminué de 22 % en raison à la fois des mesures de gestion de l'eau mises en place mais aussi des conditions météorologiques très humides constatées en 2023.



- 50 % DE CONSOMMATION D'EAU POUR L'ARROSAGE PAR RAPPORT À L'ANNÉE 2022



- 40 % DE CONSOMMATION D'EAU POUR LES BASSINS FONTAINES PAR RAPPORT À 2022

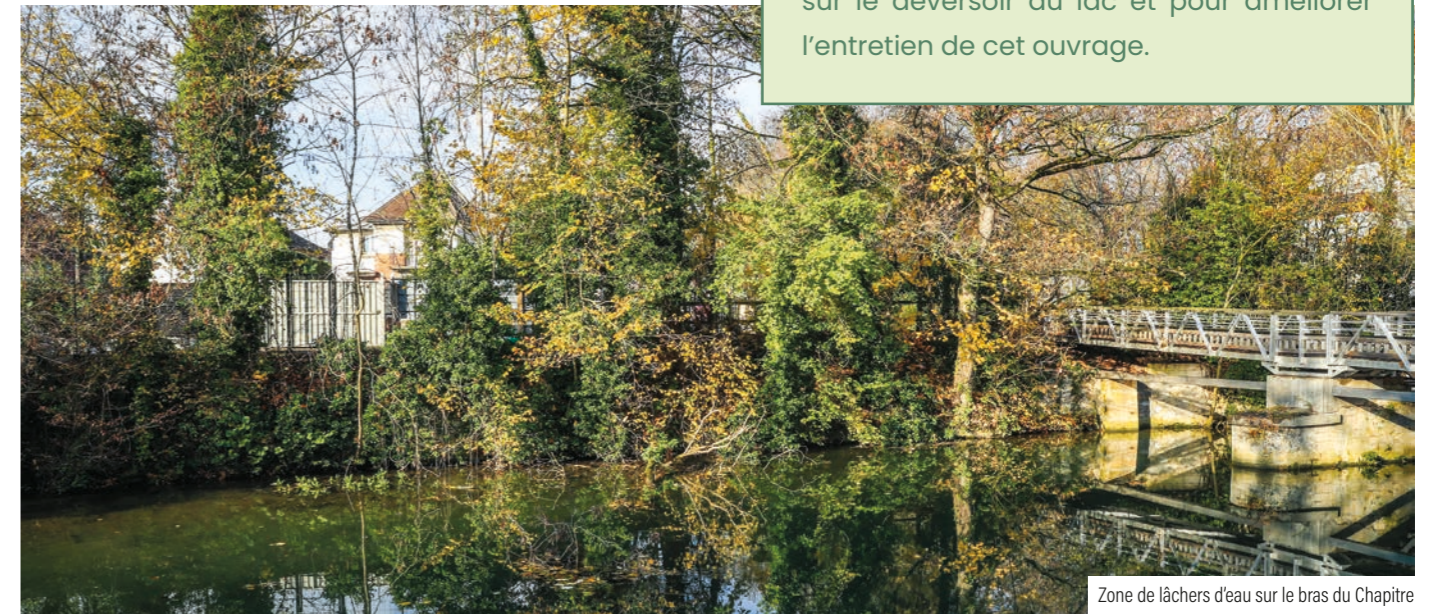
Perspectives 2024

Pour prévenir les fuites, l'étanchéité de deux bassins fontaines sera refaite au cours de l'année. De plus, deux nouveaux locaux techniques de bassins fontaines seront également équipés d'alarme inondation afin de permettre à la collectivité d'intervenir plus rapidement en cas de fuite.

- Préservation des espaces aquatiques

► **Bords et bras de la Marne** : Créteil bénéficie de la présence de deux bras de la Marne, la Marne navigable et le bras du Chapitre, qui font l'objet d'un suivi particulier par le syndicat Marne Vive. En accord avec Voies navigables de France (VNF), **un programme annuel de lâchers d'eau**, dont l'efficacité dans la préservation des bras d'eau des îles cristoliennes a été démontrée, **a été entrepris. Quatre lâchers d'eau ont pu être organisés en 2023.**

► **Lac de Créteil** : Le lac de Créteil s'étend sur 42 hectares au sud de la ville. Il favorise la biodiversité et accueille une faune aquatique diversifiée. En 2023, le lac de Créteil a fait l'objet d'une réflexion en vue de sécuriser les interventions des agents sur le déversoir d'orage et de mettre fin aux apports de pollution dans le lac.



Zone de lâchers d'eau sur le bras du Chapitre

Perspectives 2024

GPSEA souhaite poursuivre l'entretien et la réhabilitation des réseaux d'assainissement afin de limiter les déversements de pollution vers le milieu naturel. Il ambitionne d'améliorer le fonctionnement des postes de refoulement du Palais et de l'hôtel de ville. Enfin, des aménagements seront réalisés pour sécuriser les interventions sur le déversoir du lac et pour améliorer l'entretien de cet ouvrage.

- Réseaux de distribution et de traitement de l'eau

► **Réseau de distribution d'eau potable** : GPSEA assure la compétence relative à l'eau potable par le biais d'un contrat de délégation de service public (DSP) établi avec Suez Eau France en 2022. Pour préserver l'intégrité du patrimoine et limiter les fuites, en 2023, des travaux de renouvellement sur 610 mètres linéaires de canalisations d'eau potable ont été réalisés. Par ailleurs, **25 km du réseau d'eau potable de la commune ont fait l'objet d'une recherche de fuites**. Dans le cadre de la DSP, **un dispositif de télérelève a été déployé sur l'ensemble de la commune de Créteil**. Ce nouveau dispositif permet aux usagers de suivre leur consommation d'eau potable, mais également de détecter le plus rapidement possible les pertes d'eau potable liées à une fuite et de procéder aux réparations.

► **Traitement des eaux pluviales et usées** : Compétent en matière d'assainissement, GPSEA assure la gestion et la requalification de 942 km de réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales, dont 203 sur le territoire cristolien. En 2023, GPSEA a mené des **travaux de séparation des réseaux des eaux usées et pluviales afin de contribuer à la reconquête des zones de baignade dans la Marne et à l'amélioration de la qualité de l'eau**. La mise en conformité des raccordements aux réseaux d'assainissement permet de supprimer le rejet de la pollution dans le milieu aquatique. GPSEA a, par ailleurs, réalisé une communication sur les dispositifs d'accompagnement des usagers pour la mise en conformité des parcelles privées.



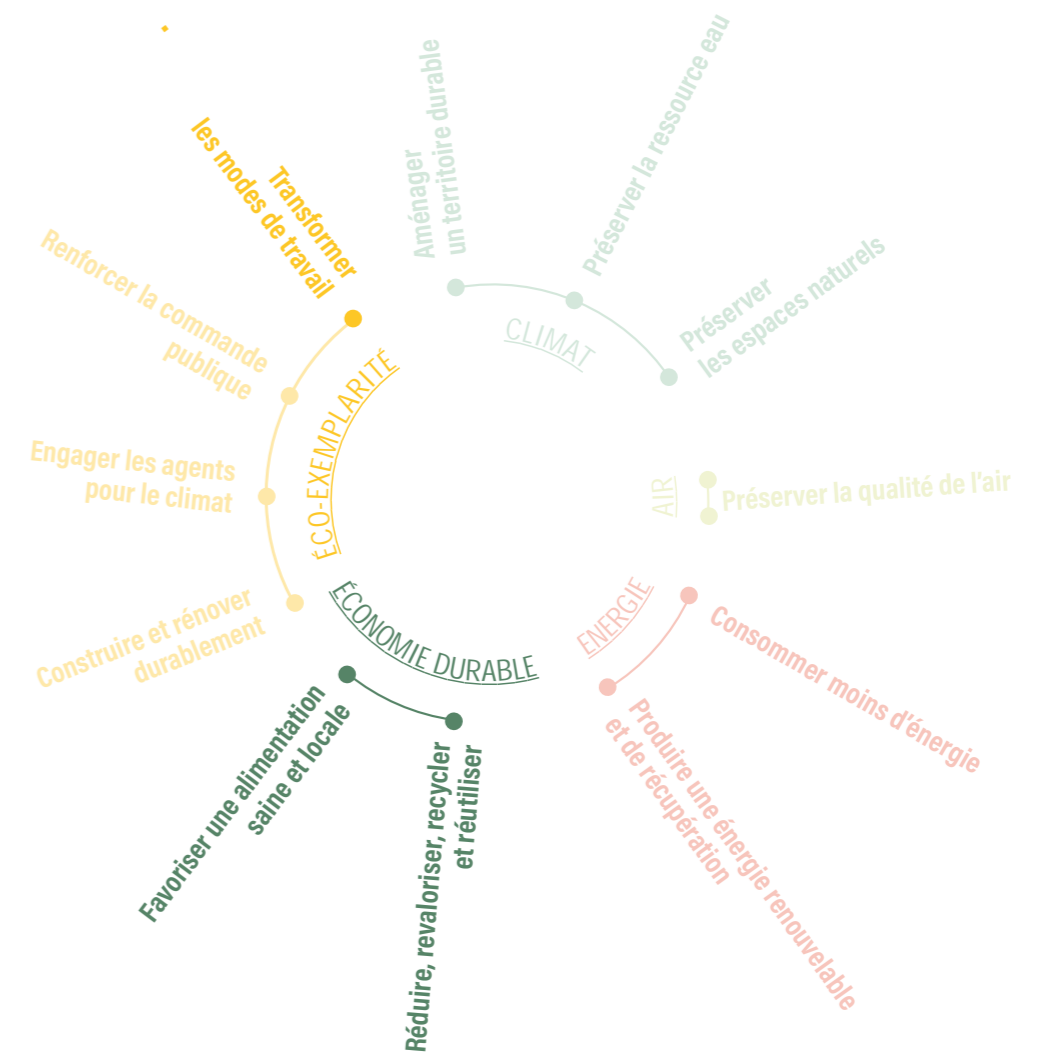
AMBITION 5

Développer des modes de consommation et de production durables

Le développement de modes de consommation et de production plus durables constitue un enjeu essentiel pour nos sociétés qui nécessite pour tout un chacun de s'interroger sur ses pratiques. En effet, l'adoption de comportements plus vertueux constitue un changement de paradigme qui passe par la promotion d'habitudes de consommation responsables, l'adoption d'une alimentation saine et durable et la réduction du gaspillage mais également le développement du tri sélectif et la valorisation des déchets.

En lien avec GPSEA et ses partenaires, la Ville porte et soutient sur son territoire diverses initiatives qui visent à assoire un modèle plus durable. Elle renforce notamment son action en faveur d'une gestion vertueuse des déchets avec la collecte et la valorisation des déchets alimentaires. Et elle garantit une alimentation saine avec l'accroissement de la part de produits bio et labellisés dans les repas proposés aux enfants et aux seniors.

Méthodologie





Repas dans une école cristolienne

PROMOTION D'UNE ALIMENTATION DURABLE

- Plan alimentaire territorial du territoire GPSEA

► Dans le cadre de son plan climat-air-énergie territorial (PCAET), **GPSEA a adopté son projet alimentaire territorial (PAT) en décembre 2022**. À la suite d'un diagnostic complet de la filière agricole et alimentaire et d'une phase de concertation des partenaires, un plan d'action a été défini sur des sujets comme le sol et le foncier agricole, la valorisation des exploitations agricoles, le développement économique, l'économie sociale et solidaire, la lutte contre le gaspillage alimentaire ou encore la santé.

En 2023, **GPSEA a organisé un appel à projets (AAP) « Initiatives d'économie sociale et solidaire »** visant à soutenir des projets innovants, créateurs d'activités et d'emplois répondant à des besoins locaux non couverts. L'AAP, doté d'une enveloppe de 50 000 €, a été abondé de 10 000 € supplémentaires pour les projets alignés sur les objectifs du PAT.

Enfin, dans le cadre du PAT et de son objectif de réduction du gaspillage alimentaire, Créteil et Limeil-Brévannes ont lancé un pré-travail pour la mise en place de la pré-réservation de repas. La Ville a préparé le lancement de la réservation des repas courant 2023, pour une mise en œuvre opérationnelle au 1^{er} janvier 2024.

Perspectives 2024

La mise en œuvre du plan d'action du PAT va se poursuivre en 2024 avec, en priorité, le déploiement des actions autour du foncier agricole et de la lutte contre le gaspillage alimentaire.

- Alimentation durable au sein des équipements de la Ville

► **Objectifs de la loi EGAlim** : Pour répondre aux objectifs de la loi EGAlim (50 % de produits labellisés, dont 20 % de produits bio), **GPSEA a renouvelé, au 1^{er} janvier 2023, l'ensemble des marchés d'achat de denrées alimentaires, avec notamment le renforcement de l'approvisionnement de produits en circuits courts et de produits issus du commerce équitable ou labellisés**. Par ailleurs, pour réduire l'empreinte environnementale des repas produits par la cuisine centrale de GPSEA, à destination des écoles, des résidences autonomie et du portage à domicile, **une expérimentation a été lancée qui favorise l'utilisation de barquettes biodégradables**.

► **Équilibre alimentaire dans les crèches** : La direction de la Petite enfance accompagne 15 crèches dans l'élaboration de menus adaptés aux nourrissons et aux enfants en bas âge.

En 2023, la direction, accompagnée de diététiciennes, a organisé **quatre réunions d'élaboration de menus avec les crèches**. Ces réunions permettent, entre autres, d'ajuster les apports en protéines, de maintenir une alimentation lactée infantile, de veiller à l'ajout suffisant de matières grasses, de favoriser les consommations de fruits et légumes ainsi que de féculents et légumineuses, et de contrôler l'ajout de sel et de sucre.



20 % DE PRODUITS BIO ET 30 % DE PRODUITS LABELLISÉS DANS LES ÉCOLES ET LES REPAS À DOMICILE DES SENIORS



50 % DE PRODUITS BIO DANS LES CRÈCHES

- Initiatives portées par les associations locales

► **Les Paniers de Créteil** : En 2023, l'association a poursuivi son activité de vente en circuits courts et a organisé des ateliers de cuisine (Charpy), de compostage (Rebérioux, Charpy, Antirouille, Parcs et Jardins en fête) et de DIY (Rebérioux, Antirouille). L'équipe de bénévoles a par ailleurs été formée au compostage. Elle a également participé à la manifestation « Parcs et Jardins en fête ».

► **Les Amis de la Coop'Cot** : La Coop'Cot, épicerie coopérative et participative de Créteil, a été financée à hauteur de 7 500 € dans le cadre de l'appel à projets (AAP) « Initiatives d'économie sociale et solidaire » lancé par GPSEA en 2023.



Service au self dans une école



Tri des déchets alimentaires à une table de tri

GESTION ET VALORISATION DES DÉCHETS

- Collecte et valorisation des déchets

► **Déchets ménagers et recyclables** : GPSEA assure, dans le cadre de ses compétences, la collecte et la valorisation des ordures ménagères et des déchets recyclables, la mise en place et l'entretien du parc de conteneurs enterrés ainsi que la gestion des déchèteries. En 2023, à Créteil, 26 065 t de déchets ont été collectés en porte-à-porte : 19 196 t de déchets ménagers, 5 236 t de déchets recyclables et 1 633 t d'encombrants. Les déchets recyclables ont été évacués, via le centre de tri de Limeil-Brévannes, vers des filières de recyclage adaptées. Tandis que les déchets ménagers ont été incinérés par le centre de valorisation des déchets Valo'Marne (en délégation de service public avec le SMITDUVM).

► **Déchets alimentaires** : Dans le cadre de la loi AGEC (relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire), la collecte et la valorisation des déchets alimentaires est obligatoire pour tous à partir du 1^{er} janvier 2024. Dans ce cadre, GPSEA a mis en place un nouveau marché de collecte et de valorisation des déchets alimentaires avec la société Moulinot. Depuis 2022, GPSEA déploie progressivement le dispositif sur les lieux identifiés comme particulièrement générateurs de déchets alimentaires : les écoles et les marchés forains. En 2023, la Ville, en lien avec GPSEA, a ainsi mis en place des tables de tri au sein de 12 groupes scolaires et a déployé la collecte des déchets alimentaires sur le marché du Mont-Mesly. En amont de ces installations, des sessions d'information et de formation des agents se sont tenues.

En 2023, le dispositif a permis de collecter 30 107 kg de déchets alimentaires sur les écoles et 3 515 kg sur le marché du Mont-Mesly. Enfin, pour accompagner les particuliers dans cette obligation, GPSEA met à disposition gratuitement des composteurs et des lombricomposteurs pour les logements individuels comme pour l'habitat collectif.



26 065 t DE DÉCHETS COLLECTÉS EN PORTE-À-PORTE



30 t DE DÉCHETS ALIMENTAIRES COLLECTÉS SUR LES ÉCOLES

Perspectives 2024

Le déploiement de la collecte des déchets alimentaires dans le reste des groupes scolaires de la ville va se poursuivre et sera finalisé en juin 2024. L'année sera également l'occasion de poursuivre la distribution, gratuite et à domicile, des composteurs et lombricomposteurs aux particuliers. D'autres initiatives seront prises au cours de l'année pour compléter les services de collecte des déchets alimentaires.

- Gaspillage alimentaire

► **Réservation des repas dans les cantines scolaires** : En pleine période d'inflation et de crises environnementales, la lutte contre le gaspillage alimentaire apparaît comme une mesure essentielle pour la municipalité et pour GPSEA (qui prévoit dans son PCAET des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire). Ainsi, en 2023, les directions de l'Éducation et de la Jeunesse, en lien avec GPSEA, ont travaillé à la mise en place de la réservation des repas, qui se fera sur le temps de la pause méridienne à partir de janvier 2024. Cela permettra à la cuisine centrale et aux agents de la restauration scolaire de connaître le nombre réel de repas à préparer, et donc d'éviter une surproduction et le gâchis qui en découlerait. Cette visibilité sur le nombre de réservations constituera également un levier pour mieux ajuster la taille des équipes d'animation et proposer un accueil de qualité aux enfants.

La mise en place de ce dispositif est également l'occasion d'affirmer l'engagement de la Ville pour une alimentation saine, durable et de qualité. Les familles pourront choisir le menu annuel de chacun de leurs enfants : « Petit loup », trois jours de viande ou œufs avec un jour de poisson et un jour végétarien, et « Petit bélier », trois jours de protéines végétales, poisson ou œufs avec un jour de poisson et un jour végétarien.

Pour accompagner les familles dans la prise en main de ce nouveau dispositif, des permanences d'aide à la réservation sur le Portail Familles sont organisées sans rendez-vous à l'hôtel de ville et sur plusieurs écoles.

TU POURRAS MÊME CHOISIR MENU PETIT LOUP OU MENU PETIT BÉLIER

NOUVEAUTÉ 2024

Réservez dès maintenant, ses repas à la cantine !

Pour limiter le gaspillage alimentaire et accueillir vos enfants dans les meilleures conditions, la réservation de la restauration scolaire devient obligatoire à compter du 08/01/2024.

Nouveau délai de réservation : J-10 pour tous les temps périscolaires

Rendez vous sur www.ville-creteil.fr/restauration-scolaire pour plus d'informations

Ville de Créteil

Affiche d'information pour la réservation des repas

- Initiatives portées par les associations locales

► **Créteil Ressourcerie Val-de-Marne** : En 2023, l'association a développé des partenariats avec d'autres associations et organismes pour la mise en place d'événements « hors les murs » sous la forme de prestations de service comme des journées de sensibilisation, des collectes en pied d'immeuble avec différents bailleurs sociaux, une journée de vente solidaire ou un Noël solidaire.

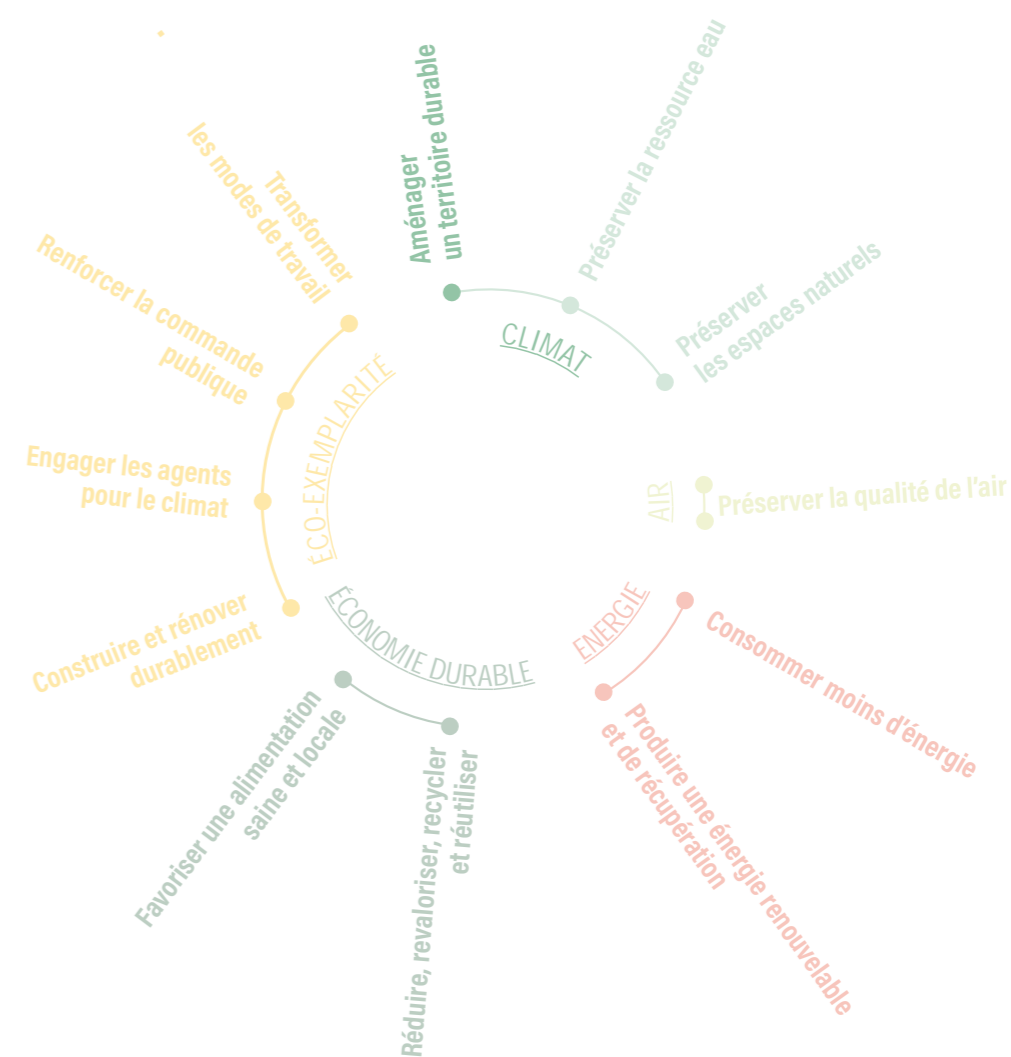
AMBITION 6

Favoriser la participation citoyenne et l'éducation au développement durable

Créteil mobilise depuis de nombreuses années par ses habitants autour de pratiques et de valeurs durables. Afin de bâtir une société plus juste, équitable et durable, la combinaison entre l'engagement citoyen et l'éducation au développement durable constitue un levier de changement efficace du comportement des individus.

En ce sens, la démocratie locale innove année après année pour impliquer les citoyens dans la vie sociale, politique et environnementale de la ville, comme en témoigne la mise en place du budget participatif. Puis, l'éducation au développement durable est portée par une multitude d'acteurs sur le territoire, des services municipaux aux acteurs associatifs. Ceux-ci ne manquent jamais d'idées pour sensibiliser aux enjeux du développement durable que ce soit à l'école, dans les grandes manifestations ou lors d'activités culturelles ou sportives.

Méthodologie





ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Stand du GPSEA à Parcs et Jardins en Fête

- Manifestations diverses dans la ville

► **Parcs et Jardins en fête** : À l'occasion des Journées du patrimoine, le parc Dupeyroux a accueilli pour la 18^e édition l'événement « Parcs et Jardins en fête », sur le thème des pollinisateurs. L'édition 2023 a réuni près de 5 000 personnes durant le week-end et près de 1 500 enfants le vendredi dans le cadre d'ateliers pédagogiques. Cet événement a permis de

rassembler la population autour d'artistes et d'artisans et leurs stands de découverte, d'ateliers thématiques ludiques (fleurs, plantes, fruits et légumes, bricolage) et de concerts et spectacles. Des conférences animées par Viviane Aubry et François Lasserre se sont tenues sur le jardinage écologique et sur les pollinisateurs, dont une dédiée aux différents types d'abeilles.

- Actions de sensibilisation sur les temps scolaires

► **Intervention sur les temps scolaires** : La Ville soutient les actions qui contribuent à l'épanouissement des enfants des écoles maternelles et élémentaires sur les temps scolaires. Diverses activités, piloté par la direction de l'Éducation, sont proposées tous les ans, notamment sur le développement durable et l'inclusion numérique. Sur l'année scolaire 2023/2024, **3 groupes scolaires** (Sarrazins, Peguy et Gerbault) **ont participé à des ateliers de sensibilisation au jardinage animés par la direction des Parcs et Jardins**. Les enfants ont ainsi eu l'occasion de découvrir les plantes, les outils de jardinage et d'apprendre à planter et à entretenir un potager. **60 élèves ont également réalisé un parcours sonore en construisant des enceintes « low tech »** avec les artistes numériques Sonia Saroya et Édouard Sufrin.

Sur les 57 classes concernées cette année, **huit classes ont choisi le thème du développement durable** et partiront courant 2024 au centre de Belle-Île-en-Mer. **Les élèves auront l'occasion d'étudier les oiseaux et les poissons.**

Perspectives 2024

Les ateliers de sensibilisation au jardinage se poursuivront jusqu'à la fin de l'année scolaire 2024 avec la direction des Parcs et Jardins. Le printemps sera le moment propice pour réaliser les plantations. Enfin, la prochaine année scolaire offrira aux écoles un catalogue d'interventions sur les temps scolaires enrichi afin de répondre aux demandes et besoins pédagogiques des écoles.

- Actions de sensibilisation sur les temps périscolaires

► **Atelier de sensibilisation au développement durable** : **300 enfants ont été sensibilisés aux enjeux du développement durable** lors d'une dizaine de projets d'animation conçus par les équipes d'animation de la direction de la Jeunesse.

► **Jardin'art** : Ce projet culturel et écologique a accueilli **50 enfants élémentaires de l'accueil de loisirs et de l'école de La Habette afin de créer un jardin partagé**, en lien avec les Parcs et Jardins et la Jeunesse.

► **Atelier Nature** : **56 maternels et 120 élémentaires ont été sensibilisés à la préservation de la biodiversité** lors d'ateliers organisés à la Maison de la Nature sur les thèmes des jardiniers insolites, du compost, des petites bêtes et de la récupération.

► **Petites mains au grand cœur** : **128 maternels et 192 élémentaires ont participé à des ateliers sportifs** encadrés par les élémentaires de l'accueil de loisirs de Savignat **dans le but de récolter des produits d'hygiène et des produits alimentaires** en lien avec l'association « Elles aussi » qui gère l'épicerie solidaire Épicéa.

Perspectives 2024

En plus de la reconduction des projets de sensibilisation sur les temps périscolaires, de nouveaux projets devraient voir le jour en 2024 comme l'organisation d'un jeu de société « Qui veut sauver la planète », la visite de la maison-exposition « Agir au quotidien chez soi » dans le but de créer une fresque sur « La maison du futur » ou encore la réalisation d'une « Fresque du climat ».



Réalisation du projet Jardin'art

- Actions de sensibilisation auprès des jeunes

► **Atelier jardinage citoyen** : Le conseil de quartier du Mont-Mesly a accueilli 112 jeunes au jardin Lionel Terray pour proposer **des activités autour du compostage, de l'étude des écosystèmes et de la découverte de la biodiversité.**

► **Sensibilisation à la biodiversité** : En partenariat avec l'association « Au fil de l'eau », une balade fluviale sur la Marne a été organisée pour **sensibiliser 48 jeunes à la biodiversité aquatique**. Par ailleurs, des animations sur la pêche et la découverte du milieu aquatique ont été proposées à 30 jeunes pendant les vacances d'été. Les jeunes ont appris les rudiments de la pêche tout en respectant les poissons, l'eau et la flore aquatique.

Perspectives 2024

En plus des ateliers jardinage et de la sensibilisation à la biodiversité, qu'ils continueront de suivre, les jeunes participeront à l'événement « Parcs et Jardins en fête » afin de communiquer et de valoriser leur travail sur ces thématiques. Puis, en collaboration avec GPSEA et la Ville, 20 jeunes réaliseront un état des lieux des espaces de jardin aménagés situés sur la zone Europarc et dans le quartier des Sarrazins, explorant les possibilités de cultiver des plantes aromatiques. Enfin, des ateliers de fabrication de compost seront organisés.



Sensibilisation au tri des déchets au marché du Mont-Mesly

PARTICIPATION CITOYENNE AUTOUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Budget participatif

► **En 2023, la deuxième édition du budget participatif s'est tenue.** Ce dispositif a pour ambition de renforcer la participation citoyenne en permettant aux habitants, ainsi qu'aux conseils de quartier, de proposer et de porter des projets. Pour cette nouvelle édition, divers projets en lien avec le développement durable ont été proposés puis votés pour une mise en œuvre en 2024 (création de stations de réparation et de gonflage de vélos dans les secteurs centre et sud, implantation de stationnements pour vélos dans le Centre ancien, installation de nichoirs à chauves-souris le long de la Marne).

Par ailleurs, au cours de l'année, les projets lauréats de la première édition du budget participatif ont pu voir le jour en permettant de renforcer la végétalisation des quartiers : création d'un jardin d'harmonie rue du Porte-Dîner, aménagement d'un espace vert rue du Général-Marbot, rénovation du parc des Bordières.



500 000 € DÉDIÉS
AU BUDGET PARTICIPATIF



19 PROJETS VOTÉS
PAR LES CONSEILLERS DE QUARTIER
POUR UNE MISE EN ŒUVRE EN 2024

- Conseils de quartiers

► **Sensibilisation au tri des déchets au marché du Mont-Mesly :** Dans le cadre du déploiement de la collecte des déchets alimentaires sur le marché du Mont-Mesly, les conseils de quartier du secteur est ont lancé **fin 2023 une campagne de sensibilisation au tri des déchets ménagers, recyclables et alimentaires**, en partenariat avec GPSEA. Les conseillers ont ainsi tenu trois stands d'information et de jeux ludiques sur ce thème à l'attention des clients du marché. Cette sensibilisation est venue compléter les actions réalisées auprès des commerçants par la Somarep, gestionnaire du marché, la Ville et GPSEA.

► **Vide-greniers :** Les conseils de quartier des secteurs est et nord ont organisé **3 vide-greniers** cette année. Ces moments ont été l'occasion pour les habitants **de vendre et d'acheter des objets à petits prix et d'encourager la seconde main et le réemploi.** L'association Créteil Ressourcerie du Val-de-Marne était présente sur le vide-grenier des Bordières pour sensibiliser de manière ludique au réemploi et au recyclage.



3 ANIMATIONS AUTOUR
DES DÉCHETS AU MARCHÉ
DU MONT-MESLY



80 PERMANENCES DE CONSEILS
DE QUARTIER ORGANISÉES DANS
LES JARDINS PARTAGÉS

► **Animations dans les jardins partagés :** Les conseils de quartier ont organisé diverses animations au sein des jardins partagés Lionel Terray, Novi Beograd et Magellan. Cette année, **des animations autour du jardinage, du compostage ou du réemploi se sont tenues** auprès des habitants, mais aussi auprès d'accueils de loisirs.

- Conseils des enfants, des adolescents et des jeunes

► **Conseil des enfants :** Pour sensibiliser petits et grands au respect de la planète, le conseil a mené **une campagne de sensibilisation au sol, écologique et éphémère.** Les enfants ont réalisé des marquages à la craie biodégradable aux abords de 13 écoles distillant des messages écrits et visuels : « Sois pas ramollo, marche ou prends ton vélo ! », dessin d'une marelle pour jeter ses déchets à la poubelle...

► **Conseil des adolescents :** Une partie des membres du conseil ont créé et animé **5 cinés-débats autour de l'égalité filles-garçons** dans leurs collèges respectifs afin de permettre à leurs camarades de s'exprimer sur cette thématique. Pour réaliser ce projet, le groupe a été accompagné par les Cinémas du Palais et l'association Astérya, laquelle encourage l'engagement citoyen. L'autre partie du conseil a sensibilisé 57 habitants et conseillers enfants sur le réchauffement climatique grâce à **une adaptation de la « Fresque du climat ».**

► **Conseils des jeunes :** Sensibilisé aux enjeux de la solidarité, le conseil a participé à trois temps forts. Les jeunes ont eu l'occasion de **collecter 750 kg de nourriture et de produits d'hygiène** avec l'association Elles Aussi dans le cadre de la collecte Nationale de la Banque Alimentaire, de **distribuer 80 paniers solidaires** avec la Croix-Rouge et enfin d'**échanger avec le club senior à propos de la jeunesse** et de l'avenir.

Perspectives 2024

L'année 2024 sera de nouveau riche en projets pour les différents conseils municipaux, avec notamment la réalisation d'un film documentaire sur l'engagement des jeunes, une réflexion autour de bancs de l'amitié ainsi que la mobilisation des collégiens autour de la laïcité et de la solidarité.



Atelier Fresque du Climat avec le conseil des adolescents



OFFRE CULTURELLE EN LIEN AVEC LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

► **Antirouille** : La manifestation Antirouille s'est tenue durant les deux mois d'été 2023 et a proposé un programme culturel riche dans les différents quartiers de la ville : ateliers artistiques et sportifs, spectacles (musique, théâtre, danse), séances de cinéma en plein air ainsi que **deux animations autour de la « Fresque du climat »**.

► **Foire aux jeux et aux jouets** : Cet événement est organisé chaque année, avant Noël, par la MJC Club en partenariat avec les conseils de quartier du secteur ouest et des associations (Pluriel94, Entre Parents, Créteil Ressourcerie Val-de-Marne, Arile, Les paniers de Créteil), le collège Amédée-Laplace et le collectif La Cabane des Associations. À la Foire aux jeux et aux jouets, **les familles peuvent vendre et acheter des jouets à des prix abordables**, tout en contribuant à une consommation écoresponsable.

► **Spectacle « Les Sœurfeuses »** : La compagnie Manœuvres a animé un spectacle de marionnettes et de multimédia à la MPT Jean-Ferrat. **La représentation a permis de questionner la place de la jeune femme sportive et son évolution dans notre société**, et aussi d'évoquer la sororité, la poésie et l'eau.

Foire aux jeux et aux jouets organisée par la MJC Club

Perspectives 2024

La direction de la Culture, en lien avec la mission Transition écologique, proposera des actions pour réduire l'impact écologique de la manifestation estivale Antirouille. Les axes prioritaires tendent vers l'amélioration de la gestion des déchets, la proposition de repas durables et sains et la réduction des impressions. D'autres activités culturelles en lien avec le développement durable figureront au programme en 2024 : ateliers de « récup' créative » avec le collectif Les Plastikeuses, projets d'exposition lors de la Foire aux jeux et aux jouets, ateliers de sensibilisation autour du harcèlement avec les Cinémas du Palais et l'association PEP 94.



INITIATIVES SPORTIVES EN LIEN AVEC LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Séance de sport de Créteil Sport Ensemble

► **Créteil Sport Ensemble** : La direction des Sports propose depuis 2022 **des activités sportives de bien-être un dimanche par mois**. Ces pratiques sont gratuites et accessibles à tous. Les séances peuvent être encadrées par les éducateurs sportifs de la direction des Sports ou par des intervenants des associations de la ville (US Créteil GV, Cadanse...).

► **Savoir nager** : En partenariat avec l'US Créteil, la Ville mène le dispositif « Savoir nager », qui a pour objectif de **permettre aux enfants de CP-CE1 de devenir autonomes et d'assurer leur propre sécurité dans l'eau**. Ainsi, sur un créneau hebdomadaire de 1 h 30 réservé à la piscine du Colombier, un éducateur du club a mis en place des cycles d'apprentissage trimestriels pour les enfants des cinq accueils de loisirs de la Cité éducative (Casalis, Savignat, Habette, Camus et Léo-Orville).

► **Savoir rouler** : Pour former les cyclistes de demain, les éducateurs sportifs de **la direction des Sports accompagnent des élèves de CP et de CM1 dans l'apprentissage du vélo en toute sécurité**. Les classes sont ainsi accueillies 1 heure par semaine sur le site de l'Île de loisirs.



450 PARTICIPANTS
À CRÉTEIL SPORT ENSEMBLE



50 CLASSES BÉNÉFICIAIRES
DU DISPOSITIF «SAVOIR ROULER»

► **Marrainage des écoles** : Depuis 2022, dans le cadre de la Cité éducative, la Ville a mis en place le marrainage des établissements par des sportives de haut niveau. **Ce dispositif a pour objectif de promouvoir les valeurs de l'olympisme, le sport féminin, les valeurs de l'engagement à un haut niveau**. Cette action est proposée aux enseignants de CM1 et CM2 des écoles Camus, Casalis, Léo-Orville, la Habette et Savignat. En 2023, **5 marraines issues de l'Union sportive de Créteil ont contribué à la réussite de ce dispositif** : Chloé Nandy et Maureen Atef, championnes du monde de boxe française, Camille Serme, championne d'Europe de squash, Marie-Divine Kouamé, championne du monde de cyclisme sur piste, et Julie Michaux, cycliste vice-championne d'Europe espoir en vitesse individuelle. L'action se déroule sur deux rencontres entre la marraine et les élèves : une première rencontre pour le dialogue et la construction de défis et une seconde rencontre pour la restitution des défis.

Perspectives 2024

La direction des Sports souhaite reconduire l'ensemble de ces actions pour l'année 2024 en proposant notamment le dispositif « Savoir rouler » à l'ensemble des classes de CP ou en diversifiant les activités pratiquées dans le cadre de Créteil Sport Ensemble au regard des attentes des usagers.



AMBITION 7

Agir pour la solidarité et la santé pour tous

La solidarité et la satisfaction des besoins essentiels de nos concitoyens constituent le fer de lance de l'engagement de Créteil et de son CCAS. Depuis de nombreuses années, la municipalité œuvre ainsi à la réduction des situations de précarité sociale et économique et s'assure de proposer à chacun un accès équitable aux services de santé et au logement.

Dans le cadre de son engagement en faveur de la cohésion sociale et de la lutte contre toutes formes d'exclusion, la Ville met en œuvre de nombreuses initiatives. En témoigne les actions telles que le versement d'aides sociales, le soutien envers les personnes les plus vulnérables ou encore de la mise en œuvre d'accompagnement spécifique (dispositif de la mutuelle communale, actions de lutte contre la fracture numérique).

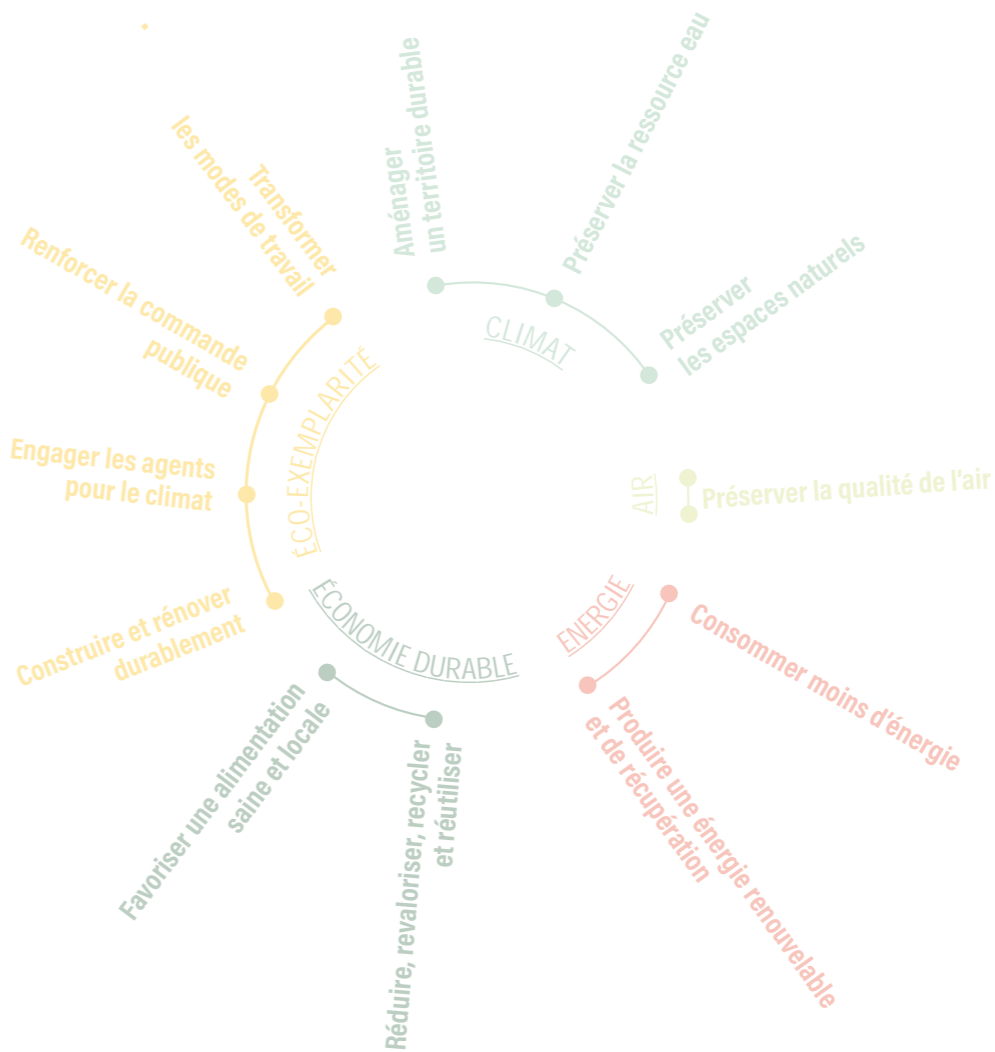
Méthodologie

1 PAS DE PAUVRETÉ

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

10 INÉGALITÉS RÉDUITES

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES





RÉDUCTION DES INÉGALITÉS ET ACCOMPAGNEMENT DES PLUS FRAGILES

Référentes énergie du service des prestations sociales du CCAS

- Accompagnement social

► **Aides sociales** : Tous les ans, le CCAS de la Ville soutient les ménages qui rencontrent des difficultés financières. En 2023, le service des Prestations sociales a accueilli 15 044 personnes pour les renseigner à propos de diverses demandes (orientation, traitement d'une ouverture de droit, entretien social individuel sur des sujets budgétaires, administratifs ou familiaux). Le service a par ailleurs attribué **569 aides financières exceptionnelles, 415 aides alimentaires d'urgence pour un montant de 164 787 € et 2 093 bons sport/culture pour un montant de 248 515 €.**

► **Aides énergie** : En fonction des situations, le CCAS prend en charge des factures d'électricité dans le cadre de l'aide aux impayés d'énergie du Fonds de solidarité habitat (FSH) géré en lien avec le Département. En 2022, **814 personnes ont pu bénéficier du FSH énergie pour un montant de 174 806 €.** Il attribue, par ailleurs, des aides ciblées pour l'énergie, dont le budget annuel a été renforcé en 2023. Il permet d'accroître la capacité de la Ville à aider financièrement les usagers en situation de précarité énergétique. Cette année, **52 aides ciblées pour l'énergie ont été versées.**



51 RENDEZ-VOUS INDIVIDUELS AVEC LES RÉFÉRENTES ÉNERGIE



8 PERMANENCES CONSEIL ÉNERGIE ORGANISÉES



52 AIDES CIBLÉES POUR L'ÉNERGIE VERSÉES

► **Soutien à la précarité énergétique** : Dans le cadre du plan d'action sur l'énergie adopté par la Ville en octobre 2022, le CCAS a renforcé son accompagnement en faveur des ménages en situation de précarité énergétique. En 2023, en lien avec la mission Développement durable, le CCAS a créé un **nouveau dispositif de permanences de proximité dédiées aux conseils sur l'énergie.** Les référentes énergie du CCAS se sont ainsi déplacées deux fois par mois depuis novembre 2023 au sein de quatre structures relais. Elles ont pu échanger avec les ménages sur leurs difficultés liées à l'énergie, faire le point sur les aides légales, solliciter des aides supplémentaires, accompagner à la constitution de dossiers de demande d'aide financière, organiser des entretiens de prévention des coupures ou encore les sensibiliser aux économies d'énergie. Ce dispositif est l'équivalent des rendez-vous individuels qui sont pris à l'hôtel de ville.

- Soutien aux personnes âgées

► **Aides sociales** : Pour répondre aux besoins des personnes âgées en matière d'aides et de prestations, la Ville, en lien avec la direction des Seniors propose **des dispositifs de soutien spécifiques au travers du fonds d'intervention pour la perte d'autonomie** (9 bénéficiaires pour un montant total de 7 080 €) **et de l'allocation municipale mensuelle** (253 bénéficiaires pour un montant de 275 398 €). La direction des Seniors permet, par le biais de ces aides, d'élever le pouvoir d'achat des seniors et de venir en aide aux personnes faisant face à des dépenses élevées liées au vieillissement.

► **Activités sportives et culturelles** : la direction des Seniors du CCAS a reconduit ses activités sportives et culturelles tout au long de l'année. Pour cela, 6 éducateurs sportifs ont proposé des cours adaptés aux seniors (zumba, gymnastique, marche en forêt...) et 5 animateurs ont proposé des activités artistiques et culturelles (peinture sur soie, patine, dessin, ateliers mémoire...).



253 BÉNÉFICIAIRES DE L'ALLOCATION MUNICIPALE MENSUELLE



575 LICENCES SPORTIVES DÉLIVRÉES AUX CLUBS SENIORS

► **Activités diverses** : Le pôle animation et événementiel du CCAS propose des séjours adaptés aux seniors afin de lutter contre l'isolement des personnes âgées et de leur permettre de partir en vacances en groupe. Enfin, au sein des résidences autonomie, **177 personnes âgées ont participé à diverses activités permettant de maintenir un lien social et une vigilance à l'égard de l'état de santé des uns et des autres.**



Activité sportive lors de la Semaine Bleue



Action de sensibilisation autour du sport en situation de handicap

- Soutien aux personnes en situation de handicap

► **Conseil local de santé mentale : La Ville a mis en place un Conseil local de santé mentale (CLSM) avec pour objectif d'accompagner les personnes en situation de handicap psychique et favoriser leur inclusion.** En 2023, 5 cellules d'échange, regroupant des partenaires institutionnels et des secteurs psychiatrique, sanitaire, social et médico-social, se sont tenues pour mieux accompagner des profils complexes. Enfin, fin 2023, une nouvelle chargée de mission est arrivée pour assurer l'activité du CLSM et favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap psychique.

► **Mission handicap :** Chaque année, la mission handicap du CCAS coordonne la commission d'intégration des personnes handicapées (CIPH), en partenariat avec des acteurs locaux et institutionnels. Dans ce cadre, 77 486 € de travaux d'accessibilité ont été engagés par la Ville en 2023, portant à **89 % le taux d'accessibilité des bâtiments communaux**. 143 962 € de travaux d'accessibilité ont également été engagé pour **l'espace public, portant à 60 % le taux d'accessibilité**. Enfin, une table ronde, co-organisée par l'US Créteil et le CCAS, a eu lieu en avril 2023 sur le thème de l'adaptation des associations sportives pour l'accueil des personnes en situation de handicap.



89 % DES BÂTIMENTS COMMUNAUX ACCESSIBLES AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



3 PROFESSIONNELS FORMÉS À L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

► **Dépistage des troubles autistiques au sein des multi-accueils :** Au sein des établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) de la Ville, **le Dispositif d'intervention précoce (DIP), récemment créé, est en place et s'adresse à des enfants de 1 à 3 ans présentant un trouble du spectre de l'autisme (TSA) ou des signes d'alerte susceptibles d'évoluer vers un TSA.** Le DIP est constitué d'une unité du service universitaire de pédopsychiatrie du Centre hospitalier intercommunal de Créteil (CHIC) et d'une unité d'intervention du pôle TSA de l'organisme Les Comètes 94. Le dispositif a pour mission d'évaluer précisément les difficultés et d'intervenir rapidement pour aider l'enfant, sa famille et les professionnels des lieux d'accueil. En 2023, **23 enfants en situation de handicap sont accueillis au sein des EAJE**, dont 4 enfants pris en charge par le dispositif DIP.

- Contribution à l'accès à l'emploi

► **Accompagnement vers l'insertion professionnelle :** L'association Dialogue et Solidarité, soutenue par la Ville depuis de nombreuses années, accompagne des personnes en insertion professionnelle à travers des entretiens et des soutiens spécifiques (rédaction de CV, préparation aux entretiens, aide à la recherche d'emploi...). En 2023, **375 personnes sont venues à l'association** pour se faire aider de diverses façons.

► **Accompagnement social des bénéficiaires du RSA :** Le service Insertion sociale du CCAS a reçu **502 demandes d'ouverture de droit RSA** en 2023, et 184 contrats d'accompagnement social ont été attribués. Ces contrats consistent à accompagner les bénéficiaires vers un retour à l'emploi en leur proposant divers dispositifs (formations, certifications, orientation vers des structures de santé plus adaptées, aide au relooking, cours d'alphabétisation...).

Perspectives 2024

Une nouvelle organisation départementale de l'accompagnement social des bénéficiaires du RSA sera instaurée en 2024 et marque la fin du service Insertion sociale à Créteil. L'axe social sera désormais assuré par le service des Prestations sociales du CCAS, avec des missions élargies.

ACCÈS AU LOGEMENT

- Accès aux logements sociaux

► Créteil compte un parc social qui regroupe 16 474 logements soit 42 % du parc global. La direction du Logement du CCAS aide les habitants dans leurs démarches pour se loger, que ce soit pour une première demande ou pour un relogement dans le cadre des opérations de rénovation urbaine, comme celle du Haut du Mont-Mesly.

En 2023, **301 logements ont ainsi pu être attribués sur le contingent communal**. Par ailleurs, la direction du Logement a **relogé 24 personnes en situation de handicap et 7 personnes victimes de violences conjugales**.

- Domiciliation et prévention des expulsions locatives

► **Prévention des expulsions locatives :** Les Commissions locales de prévention des expulsions (Clipe), qui réunissent le service Insertion sociale du CCAS, des partenaires sociaux et des bailleurs, permettent de prévenir des expulsions locatives et accompagnent les familles pour un maintien dans leur logement. En 2023, les commissions ont renforcé leurs actions afin d'intervenir plus en amont des situations locatives dégradées, permettant à 114 familles d'être accompagnées.

► **Domiciliation des personnes sans domicile stable ou fixe :** Le CCAS, par convention avec l'association Emmaüs Solidarité, mène une mission de domiciliation des personnes sans domicile stable ou fixe en leur permettant de bénéficier



10 COMMISSIONS DE PRÉVENTION DES EXPULSIONS ORGANISÉES



50 FOYERS BÉNÉFICIAIRES D'UNE AIDE FINANCIÈRE POUR UN MONTANT TOTAL DE 27 700 €

d'une adresse administrative et de faire valoir certains droits et prestations sociales. **Emmaüs Solidarité a ainsi permis à 550 personnes d'être domiciliées administrativement en 2023.**



ENJEUX DE SANTÉ ET ACCÈS AUX SOINS

Permanence de la mutuelle communale JUST

- Mutuelle communale et aide financière

► Pour offrir une meilleure couverture santé à un tarif préférentiel et aux garanties multiples, **la Ville a signé une convention de partenariat avec la mutuelle Just pour une durée de 3 ans de 2021 à 2024**. En 2023, des permanences de la mutuelle Just se sont tenues 2 semaines par mois pendant 10 mois dans les quartiers de la ville, notamment au sein des relais-mairie. Par ailleurs, le service action sociale du CCAS a attribué 1 083 aides pour le paiement des frais liés aux complémentaires santé à des foyers en difficultés financières.



1 748 ADHÉRENTS CRISTOLIENS À LA MUTUELLE JUST DEPUIS 2021



1 083 AIDES À LA COUVERTURE SANTÉ COMPLÉMENTAIRE VERSÉES

Perspectives 2024

En 2024, la Ville a pour ambition de reconduire la convention de partenariat avec la mutuelle JUST pour une durée de 3 ans. Les aides aux paiement des frais liés aux complémentaires santé (mutuelle JUST et autres complémentaires) auprès de foyers en difficultés financières se poursuivront.



Atelier de prévention bucco-dentaire

- Actions nutritionnelles et de prévention santé

► **Ateliers nutritionnels** : En 2023, service Prévention santé a organisé, en lien avec des diététiciennes, des ateliers de sensibilisation autour de l'équilibre alimentaire dans les établissements scolaires, sur les marchés et lors des manifestations organisées par la Ville. Sur cette même thématique, le service a réalisé **23 distributions de lait et de fruits auprès de 26 écoles maternelles et élémentaires** pour les collations du matin. Enfin, **des ateliers nutritionnels ont été proposés aux usagers des résidences autonomie**, en partenariat avec les clubs seniors et des étudiants en diététique de l'IUT de Créteil.

► **Prévention bucco-dentaire** : Chaque année, le service Prévention santé mène un programme de prévention bucco-dentaire permettant d'acquies les bons réflexes. En 2023, **1 418 enfants de maternelle, 4 009 enfants en élémentaire et 235 adultes ont ainsi été sensibilisés aux soins bucco-dentaires** au sein de plus de 70 institutions partenaires (écoles, instituts médico-éducatifs, foyers...). En partenariat avec l'ARS et un dentiste, **des ateliers de dépistage et de conseils bucco-dentaires se sont également tenus auprès de 45 usagers des résidences autonomie**. 50 agents de la direction des Seniors ont été formés au dépistage (agents des résidences, animateurs, aide-soignants...).

Perspectives 2024

Pour 2024, le service Prévention santé envisage d'élargir le public cible des ateliers nutritionnels notamment auprès des publics seniors et des personnes en situation de handicap. Ils ont également pour souhait de favoriser l'achat de fruits en filières locales dans le cadre du dispositif « Un fruit à la récré ».



210 ATELIERS NUTRITIONNELS MENÉS



13 000 kg DE FRUITS DISTRIBUÉS DANS LES ÉCOLES



429 ENFANTS AYANT PARTICIPÉ À UN DÉPISTAGE BUCCO-DENTAIRE



Permanence numérique avec la conseillère numérique de la ville

INCLUSION NUMÉRIQUE

- Lutte contre la fracture numérique

► **Permanences numériques** : Animée par une conseillère numérique France Services, ces ateliers de prises en main des outils numériques ont permis **un accompagnement tant sur les démarches en ligne que sur le bon entretien de l'équipement personnel de l'utilisateur** (conseils pour allonger la durée de vie de l'équipement, optimisation du stockage des données, sauvegardes régulières, conseils d'achat vers du matériel reconditionné).



702 PERMANENCES NUMÉRIQUES ORGANISÉES EN MAIRIE OU EN RELAIS-MAIRIE

Perspectives 2024

La mission Inclusion numérique souhaite renforcer l'accompagnement aux démarches en ligne et aux usages du numérique en mairie et en relais-mairie. L'objectif est de favoriser l'autonomie numérique des usagers avec l'ouverture de nouvelles permanences numériques et la création d'un deuxième poste de conseiller numérique.

- DipBike, le FabLab itinérant

► Le DipBike est un **laboratoire de fabrication (« FabLab ») itinérant qui propose une collection de 30 outils numériques** allant de l'imprimante 3D aux kits de robotique. Cette année, 17 acteurs associatifs, éducatifs, mais aussi des services de la collectivité, ont utilisé les outils du DipBike. **Ces outils ont permis de sensibiliser 805 Cristoliens en 2023**, soit 565 personnes de plus qu'en 2022.



805 CRISTOLIENS ONT BÉNÉFICIÉ DES OUTILS DU DIPBIKE



+ de 90 % DES OUTILS NUMÉRIQUES DU DIPBIKE FONCTIONNENT SANS CONNEXION INTERNET



Atelier numérique autour des planètes

Perspectives 2024

En septembre 2024, un FabLab « fixe » verra le jour à Créteil. Ce nouvel équipement dédié aux savoir-faire numériques sera situé au 2 avenue Billotte dans un espace de 215 m². Il proposera, dans la continuité des actions menées avec le DipBike, des programmes de formation adaptés aux divers besoins des publics cibles, tout en assurant la sensibilisation des citoyens, des acteurs locaux ainsi que des agents communaux aux enjeux du numérique.

- Éducation au numérique

► **Programme d'initiation au codage « Jump in tech »** : Cet événement qui associe Becom Tech et le Dipbike a permis d'initier **16 jeunes femmes de 14 à 17 ans au numérique et à l'informatique**. Celles-ci ont notamment pu être sensibilisées aux métiers de la fabrication numérique ainsi qu'aux logiciels libres et aux communs numériques (ressources numériques ouvertes à une communauté à des fins de partage).

► **Parentalité numérique** : Deux événements à destination de 12 professionnels culturels, éducatifs et associatifs ont été organisés, en co-animation avec l'association Souris Grise spécialisée dans l'accompagnement à la parentalité numérique. L'objectif était de partager **un guide, créé par la mission Inclusion numérique, qui traite des questions de la surexposition aux écrans et de leur usage raisonnable**, et de réfléchir à la création d'outils pratiques à destination des familles cristoliennes.



Jump in tech

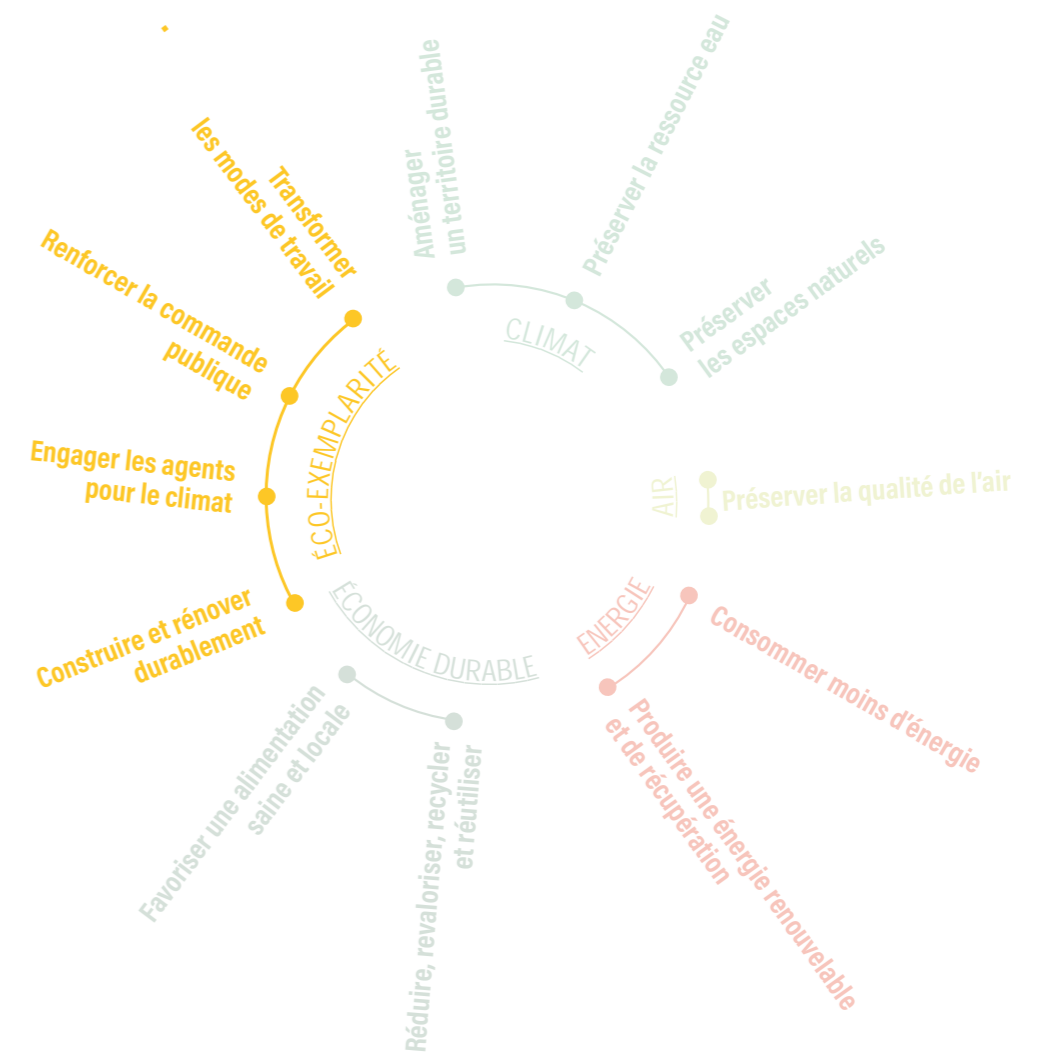
AMBITION 8

Renforcer l'exemplarité des activités internes de la collectivité

La collectivité ne saurait proposer à sa population un modèle de ville durable sans veiller à adopter des pratiques et des politiques environnementales exemplaires. Créteil s'efforce ainsi d'intégrer des principes de durabilité dans ses activités quotidiennes, en mettant en œuvre des initiatives telles que la réduction des consommations énergétiques, la promotion de mobilités durables, le renforcement d'une commande publique responsable ou encore la création d'une politique numérique vertueuse.

En agissant de manière éco-exemplaire, la Ville a le pouvoir d'inspirer et d'influencer positivement d'autres acteurs et encourager l'adoption de pratiques durables, contribuant ainsi à la transition vers une société plus respectueuse de l'environnement et plus résiliente.

Méthodologie





SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Remise de prix lors du défi interne sur la sobriété

- Gestes d'économies d'énergie

► Dans la continuité du plan d'action communal sur l'énergie, plusieurs mesures de sobriété ont été mises en œuvre pour réduire les consommations énergétiques des bâtiments administratifs. Ainsi, **les températures des bureaux administratifs ont été diminuées de 1 °C. Les températures de réduit** (différence de température entre le jour et la nuit) **ont également été abaissées**, ce qui a permis de faire les économies les plus importantes. **L'amplitude horaire de chauffe quotidienne a été, quant à elle, raccourcie d'une heure**, avec une baisse progressive des températures à compter de 18 h.

Par ailleurs, en 2023, la Ville a poursuivi son dispositif de visites énergie. Ce dispositif permet de répondre aux problématiques énergétiques rencontrées dans les équipements municipaux (problème d'inconfort

thermique, difficulté de réglage du chauffage, problématiques énergétiques...). **14 visites énergie ont été organisées et ont donné lieu à la mise en place d'actions concrètes et rapides** comme le réglage des fenêtres et portes ou l'installation de bas de porte pour éviter les entrées d'air, le déplacement de meubles pour faciliter la dispersion de la chaleur ou encore l'installation de LED ou de films thermiques.



15 % D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE
RÉALISÉE SUR LA SAISON DE
CHAUFFE 2022-2023



14
VISITES ÉNERGIE
RÉALISÉES

- Sensibilisation et communication

► Pour accompagner ces changements d'usages, la campagne de sensibilisation et de communication autour des éco-gestes à adopter a été poursuivie (affiches de communication, newsletter énergie, rubrique Intranet). Puis, pour inciter de façon ludique les agents à agir pour réduire nos consommations énergétiques et préserver nos ressources **un défi sobriété a été mené et a rassemblé 88 agents**. Pendant 2 semaines, les participants ont réalisé **40 éco-gestes autour de la bureautique, Internet et les emails, les locaux et les déplacements**.

Enfin, depuis 2022, un réseau de référents sobriété a été mis en place dans l'ensemble des bâtiments communaux. Le réseau compte

aujourd'hui **15 agents volontaires dont l'objectif est de diffuser les éco-gestes auprès de leurs collègues et de dépister les éventuels gaspillages énergétiques**.



88 INSCRITS
AU DÉFI SOBRIÉTÉ



40 ÉCOGESTES À RÉALISER
DANS
LE CADRE DU DÉFI SOBRIÉTÉ

MOBILITÉS ET DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS DURABLES

- Transition de la flotte de véhicules

► La Ville et son CCAS possède une flotte de 272 véhicules de tous genres : 92 véhicules utilitaires dont 7 roulant au GPL et 8 électriques, 115 véhicules légers dont 21 électriques, 2 hybrides et 1 roulant au GPL, 6 poids lourds, 7 véhicules de transport en commun, 41 cyclomoteurs dont 1 électrique et 8 vélos à assistance électrique. En 2023, **la Ville a procédé à la réception de 8 véhicules électriques dont 1 deux-roues, ce qui porte à 14,7 % la part de véhicules électriques et hybrides**.

Le service du Garage municipal suit attentivement les consommations de carburants, les consommables et les usages de véhicules. En ce sens, en 2023, la collectivité a consommé 177 421 L de carburant soit 0,6 % d'augmentation par rapport à l'année précédente.

Les déchets spéciaux ont également été traités par des prestataires spécialisés, ce qui représente : 196 enveloppes pneumatiques, 1500 litres d'huiles usagées, 690 litres de produits lessiviels, 943 kg de déchets divers (emballages et matériels souillés, filtres à huile et carburants, fûts vides, mastics, colles, peintures), 365 litres de solvants de nettoyage.

Perspectives 2024

La Ville poursuivra la transition de sa flotte avec le remplacement de 9 véhicules par des véhicules électriques ou hybrides.



Flotte interne de vélos électriques

- Développement de la pratique du vélo

► Pour accompagner la transition énergétique de sa flotte, **la Ville s'est dotée de 3 vélos électriques en 2023**. Ces vélos sont mis à disposition des agents de la collectivité pour leurs déplacements professionnels, en journée. Ils sont équipés de sacoches et de tous les articles recommandés par la sécurité routière. Ces vélos électriques viennent compléter les 5 vélos électriques utilisés par la direction des Sports pour leurs déplacements et animations.

Les vélos électriques sont garés dans un abri sécurisé, construit à cet effet, situé à l'entrée du parking de l'hôtel de ville. Cet abri accueille également les vélos électriques et mécaniques

personnels des agents. Une animation a eu lieu en septembre 2023 pour informer les agents sur ce nouveau dispositif et leur faire pratiquer le vélo électrique.



3 VÉLOS ÉLECTRIQUES
DISPONIBLES POUR LES
DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS
DES AGENTS



1 PARKING À VÉLOS SÉCURISÉ À
L'HÔTEL DE VILLE

- Renforcement des aides aux mobilités durables

► Le Conseil municipal de février 2023 a adopté la mise en place d'un forfait mobilités durables encore plus incitatif que celui adopté en 2022. Le forfait mobilités durables concernent davantage de types de mobilités durables (vélos, vélos électriques, covoiturage, engins de déplacement motorisés électriques, autopartage). Par ailleurs, il peut désormais être cumulé avec le remboursement du pass Navigo. Le montant du forfait mobilités durables dépend désormais du barème suivant : 100 € pour 30 à 59 jours, 200 € pour 60 à 99 jours, 300 € pour au moins 100 jours de déplacements réalisés en mode de déplacements durables. En 2023, **151 agents ont bénéficié du forfait mobilités durables pour un montant de 31 360 €.**

Enfin, la collectivité a pris en charge 50 % des frais du pass Navigo entre janvier et août 2023, puis 75 % à compter de septembre 2023. En 2023, **319 personnes ont bénéficié du pass navigo pour un montant de 112 168 €.**



151 AGENTS BÉNÉFICIAIRES
DU FORFAIT MOBILITÉS DURABLES



319 AGENTS BÉNÉFICIAIRES
DU PASS NAVIGO

PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLES

- Commande publique responsable

► Pour l'attribution d'un marché public, la direction de la Commande publique a prévu plusieurs critères de sélection afin que les services municipaux puissent évaluer les candidats d'un marché. **Le critère « environnemental et social » est systématiquement utilisé dans les marchés cristoliens**, en plus des critères « valeur technique » et « prix ». La rédaction de ce critère a évolué afin de répondre aux exigences réglementaires en matière environnementale et sociale. Les sous-critères qui le composent sont plus exigeants.

Une attention toute particulière est portée aux marchés de travaux. Les entreprises qui candidatent doivent répondre aux demandes suivantes : actions permettant un chantier plus propre et moins bruyant, gestion des déchets sur le chantier, utilisation de véhicules plus propres et plus silencieux, insertion avec un nombre d'heures dédiées. **La même attention est portée aux marchés de fournitures avec la récupération et le choix des emballages** et des propositions de produits plus écologiques.



86 % DES MARCHÉS
INCLUENT DES CLAUSES
ENVIRONNEMENTALES
ET SOCIALES



100 % DES MARCHÉS DE
TRAVAUX INCLUENT DES
CLAUSES ENVIRONNEMENTALES
ET SOCIALES

Perspectives 2024

La commande publique souhaite adapter au mieux les sous-critères qui composent le critère environnemental et social, renforcer son niveau d'exigence auprès des entreprises tout en respectant le code de la commande publique et ses grands principes.



Showroom des vêtements de travail

- Stratégie d'achat et économie circulaire

► Ces dernières années, la loi EGalim (relative à une alimentation saine, durable et accessible à tous) et la loi AGEC (relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire) sont venues renforcer la prise en compte des exigences environnementales au sein des marchés de la collectivité.

En ce sens, en 2023, le marché des denrées alimentaires des restaurants administratifs a permis d'atteindre **7,19 % de produits bio et 9,29 % de produits labellisés achetés** (la loi EGalim prévoit 50 % de produits labellisés, dont 20 % de produits biologiques). **Le marché du mobilier administratif a atteint 20 % de biens de fourniture achetés issus du réemploi ou de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées** (la loi AGEC prévoit 20 % de produits issus de ces filières).

Enfin, en 2023, **le marché des vêtements de travail** a été retravaillé pour répondre aux exigences de la loi AGEC et ainsi atteindre 20 % de vêtements de travail issus du réemploi ou de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées.



20 % DES ACHATS DE MOBILIER
ADMINISTRATIF SONT ISSUS DE PRO-
DUITS RECYCLÉS ET RÉUTILISÉS

Perspectives 2024

Le marché « Achat de fournitures de bureau » doit être retravaillé pour répondre aux exigences de la loi AGEC (20 % de fournitures de bureau issues du réemploi ou de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées). Le marché « Fourniture de produits d'entretien » sera également retravaillé en faveur de l'achat de produits plus écologiques.

- Numérique responsable

► **Dématérialisation des services** : La dématérialisation des procédures de la collectivité s'est poursuivie en 2023 avec la numérisation d'un certain nombre de processus des services : le parapheur pour permettre la signature électronique des documents, la gestion électronique du courrier et l'archivage électronique.

► **Réduction des consommations énergétiques** : Pour réduire les consommations énergétiques liées au numérique, la direction des Systèmes d'information a favorisé **l'achat d'équipements de stockage et de serveurs présentant une meilleure efficacité énergétique** grâce à des blocs d'alimentation de nouvelle génération.

► **Durée de vie des matériels** : La direction des Systèmes d'information a engagé **une stratégie d'allongement de la durée de vie des équipements informatiques** de la Ville. Elle remplace ainsi certains composants, comme les mémoires ou les disques durs, afin de diminuer le taux de renouvellement du parc informatique. En ce sens, les PC fixes et portables ont vu leur durée de vie prolongée de 2 ans, passant respectivement à 7 et 5 ans. Les écrans, quant à eux, ont bénéficié d'un allongement de cinq ans de leur durée de vie.

► **Partenariat avec HP pour le recyclage des équipements** : Pour recycler les équipements informatiques de la Ville, un partenariat avec le fournisseur HP a été noué. Cette année, **100 ordinateurs et 200 écrans ont ainsi pu être recyclés**.



Perspectives 2024

Pour poursuivre son engagement en matière de numérique responsable, la collectivité a pour objectif 2024 d'élaborer une stratégie de numérique responsable afin de répondre aux exigences de la loi REEN (Réduction de l'Empreinte Environnementale du Numérique). Cette stratégie permettra de définir des objectifs concrets et réalisables, et viendra renforcer les actions déjà engagées par la ville. Une exposition intitulée Data Détox est d'ores et déjà prévue pour sensibiliser les agents de la collectivité à l'usage et la protection des données et à l'e-pollution.

- Collecte et valorisation des déchets alimentaires

► Dans le cadre de la loi AGEC, **la collecte et la valorisation des déchets alimentaires est désormais obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2024**. Dans ce cadre, GPSEA a mis en place, depuis 2022, un nouveau marché de collecte et de valorisation des déchets alimentaires avec la société Moulinot. La Ville et ses restaurants administratifs participent à la mise en place de ce dispositif. Des tables de tri sont ainsi installées depuis 2022 dans les deux restaurants, hôtel de ville et centre technique municipal, afin de collecter les déchets alimentaires d'un côté et les déchets recyclables de l'autre.

Depuis le lancement de la collecte, **le dispositif a permis de collecter 12 797 kg sur les restaurants administratifs de la Ville**.



12 t DE DÉCHETS ALIMENTAIRES COLLECTÉS SUR LES RESTAURANTS ADMINISTRATIFS



LES ENGAGEMENTS BUDGÉTAIRES POUR 2024

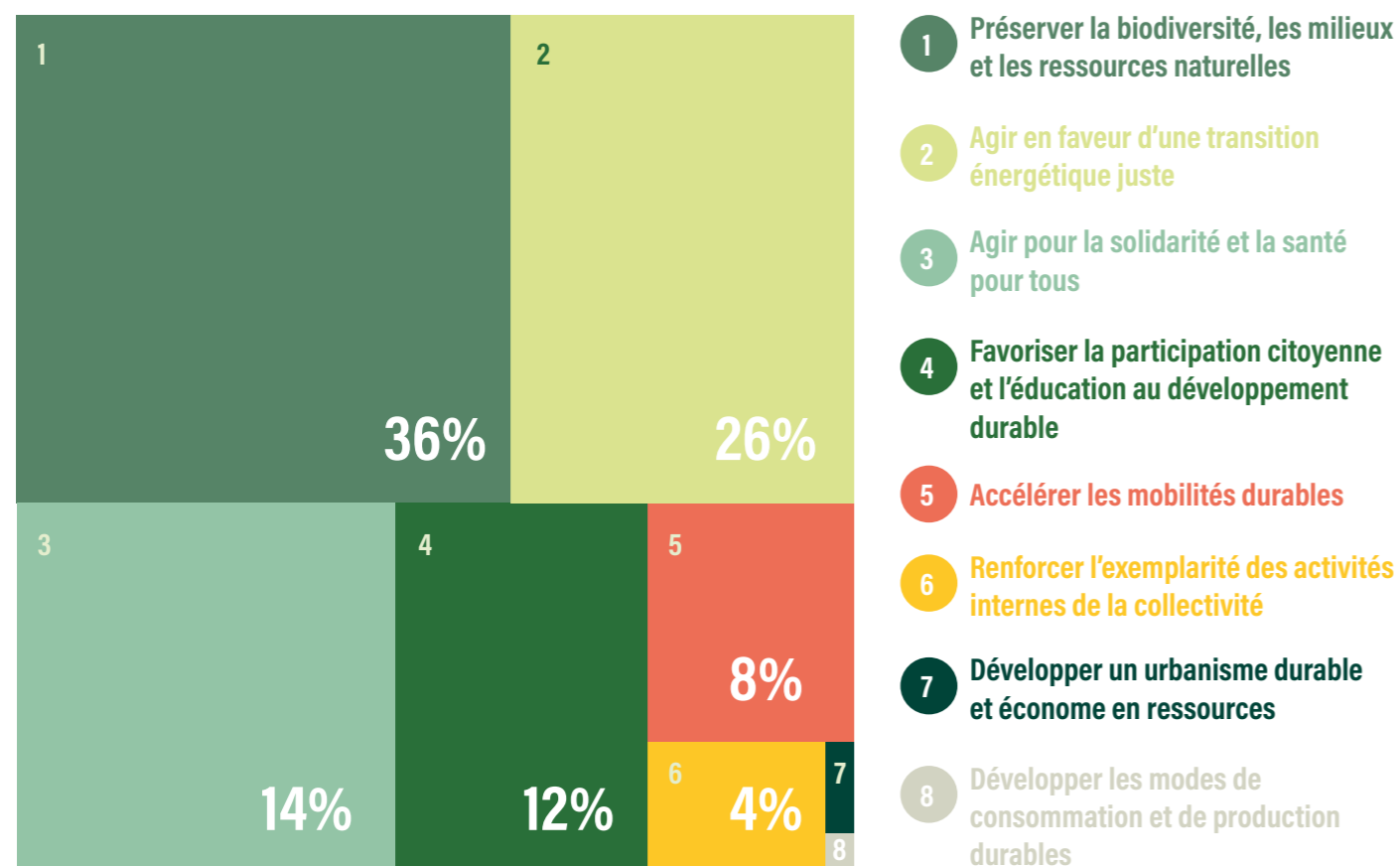
► Au-delà des actions décrites au sein de ce rapport, l'engagement de la Ville, de son CCAS et de ses partenaires en faveur du développement durable, se matérialise également au sein de leurs budgets primitifs respectifs.

Le développement durable de notre commune, en tant que mission transverse, se retrouve de manière diffuse au sein de chacune des politiques publiques de la municipalité. Ainsi, il a été envisagé de valoriser cet engagement qui se retrouve au sein du budget principal de la commune, du budget annexe chauffage urbain et du budget du CCAS.

Un recensement des prévisions budgétaires pour 2024 associées aux ambitions du développement durable a donc été réalisé à partir des demandes des services, du programme d'investissement et du budget du personnel.

Il ressort de cet exercice que l'engagement de la municipalité en faveur du développement durable de son territoire restera à un haut niveau en 2024. La collectivité proposera donc le 2 avril 2024 au conseil municipal de consacrer au développement durable **un budget transversal pour 2024 à hauteur de 30,52 millions d'euros soit 11,23 % de ses budgets.**

Répartition du budget 2024 au regard des 8 ambitions du développement durable



INVESTISSEMENT

TRAVAUX ÉNERGÉTIQUES SUR BÂTIMENTS	2 029 506 €
dont bâtiments scolaires	909 000 €
dont bâtiments administratifs	687 506 €
dont bâtiments sportifs, culturels et sociaux	433 000 €
TRAVAUX RÉSEAU DE CHAUFFAGE URBAIN	2 400 478 €
dont extension vers l'Hôpital Intercommunal et étude puits de géothermie	2 280 000 €
dont solde extension quartiers Parc Duvauchelle et du Colombier	120 478 €
TRAVAUX SUR L'ESPACE PUBLIC	4 891 274 €
dont voirie et itinéraires cyclables	1 795 000 €
dont réseau éclairage public	1 701 004 €
dont espaces verts	895 270 €
dont conseils de quartier	500 000 €
TRAVAUX EN MATIÈRE D'ACCESSIBILITÉ	386 620 €
dont bâtiments (ADAP)	231 620 €
dont espaces publics (CIPH, PAVE)	155 000 €
DIVERS (MOBILITÉ, NUMÉRIQUE, ACHATS RESPONSABLES, DÉCHETS)	1 054 423 €
TOTAL INVESTISSEMENT	10 762 300 €

► Parallèlement, GPSEA et Créteil Habitat prennent une part active à l'engagement de notre territoire en faveur de la transition écologique, qui se traduit également au sein de leurs budgets respectifs.

GPSEA, dans le cadre de ses compétences liées à l'environnement, au cadre de vie, à la gestion de l'eau et aux déplacements, et de la mise en œuvre des 50 actions du plan climat-air-énergie territorial, consacrera en 2024 un budget en lien avec ces thématiques, estimé à 97,4 millions d'euros dont **27,4 millions d'euros seront directement consacrés à la commune de Créteil.**

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DES SERVICES	3 690 362 €
Espaces verts, eaux et biodiversité	1 223 844 €
Actions de solidarité et de santé	1 190 350 €
Aides à l'accès au sport et à la culture	437 560 €
Promotion des mobilités	258 028 €
Dématérialisation des pratiques	152 430 €
Chauffage urbain	130 000 €
Commande publique responsable	110 820 €
Projets avec les assemblées locales	93 230 €
Education au développement durable	74 300 €
Mission de développement durable et subventions	19 800 €
DÉPENSES DE PERSONNEL	16 073 560 €
Directions des services techniques	10 221 713 €
Directions de l'éducation et jeunesse	2 887 956 €
Directions du CCAS, du logement	1 968 345 €
Direction de la prévention-sécurité	373 614 €
Direction de l'urbanisme	112 521 €
Mission développement durable	93 466 €
Dépenses diverses (commande publique, culture, numérique)	415 945 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	19 763 922 €

Créteil Habitat prévoit en 2024 un investissement de 815 000 € pour la réalisation de travaux de raccordement de logements au réseau de chauffage urbain.

En 2024, le volontarisme financier combiné de ces acteurs permettra donc que **58,74 millions d'euros soient consacrés au développement durable et à la transition écologique de notre territoire cristolien.**



RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

**Laurent Cathala,
Maire de Créteil**

RÉDACTION

**Emilie Perrin,
chargée de mission développement durable et transition écologique,
en lien avec l'ensemble des services municipaux**

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

**Hélène Maillefer, secrétaire de rédaction
et Stéphanie Riet, chargée de communication**

CONCEPTION GRAPHIQUE ET ARTISTIQUE

**Mélody Champagne,
directrice artistique, graphiste et illustratrice**

PHOTOS

**Journal «Vivre Ensemble»
et les services municipaux**

IMPRESSION

**Service imprimerie de la ville
Papier certifié PEFC**

PARUTION

Avril 2024



Ville de Créteil